



REPUBLIQUE DU BENIN



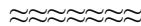
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(M.E.R.S)



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)



MEMOIRE DE FIN DE FORMATION DE CYCLE I

OPTION:

ECONOMIE

FILIERE:

ANALYSE DES PROJETS

ANNEE ACADEMIQUE

2014-2015

**CONTRIBUTION DU PROJET VILLAGE DU MILLENAIRE A
L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EDUCATION PRIMAIRE EN
MILIEU RURAL : CAS DU VILLAGE DU MILLENAIRE DE
KANDEROU (COMMUNE DE BANIKOARA)**

Réalisé par :

Calixte Lévis .N. DJOGBENOU

&

Laurent Alihonou HONVO

Sous la direction de :

Directeur de stage:

Dr Mathias k. POFAGI

Directeur du CePED

Directeur de Mémoire:

Dr Jean ADANGUIDI

Enseignant à la FASEG

LA FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION (F.A.S.E.G) DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY
CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS
ÉMISES DANS LES MÉMOIRES. CES OPINIONS
DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À
LEURS AUTEURS.



DEDICACE 1

Je dédie le présent mémoire:

- A mes parents **Idelphonse DJOGBENOU & Madeleine POFAGI** pour vos sages conseils
- A ma fille **Carla G.DJOGBENOU** & à sa mère **Claire G. GAKOUNTO** pour avoir compris que la réussite dans la vie passe par les études.

Calixte Lévis N. DJOGBENOU



DEDICACE 2

Je dédie le présent mémoire :

- A ma mère **Pauline ADOVOEKPE** et ma belle-mère **Clémentine KLOUYO** pour ses sages conseils et son soutien indéfectible.
- A Mes frères et sœurs, cousins et cousines

Laurent Alihonou HONVO

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

- Notre Directeur de mémoire Dr **Jean ADANGUIDI** & son assistant Mr **Denis MOUZOUN** qui malgré leurs multiples occupations, ont accepté de suivre spontanément ce travail jusqu'à son terme.
- Dr **Mathias K. POFAGI** Directeur du CePED pour avoir autorisé notre stage au sein de la structure dont il a la charge, pour avoir accepté de nous suivre durant notre séjour au CePED & pour ces nombreux conseils.
- Monsieur **Agossou HOUANDJI** chargé des Programmes au CePED pour sa disponibilité malgré ses multiples occupations.
- Monsieur **Gérard KPATINDE** Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective pour sa collaboration.
- Madame **Chimène VISSETOGBE GEDOU** pour sa disponibilité et sa franche collaboration.
- Tout le personnel du CePED et de la DPP du MDAEP
- Tous mes frères et sœurs en particulier **Franck DJOGBENOU** pour son soutien indéfectible
- Mes très chers **Fiacre P. HOUNKANRIN** & **Florent. M. ACCROMBESSY** recevez ici mes sincères gratitude pour tous vos soutiens.
- Tous les membres de l'ONG BIEN-ETRE en particulier sa Majesté **Dah Ben Abel SODJO** et son épouse **Noëlie Cica KOUDEBI**
- Tous les membres du jury, qui ont sacrifié une partie de leur temps pour apprécier ce travail.
- Tout le corps enseignant et le personnel administratif de la Faculté des Sciences Economique et de la Gestion (FASEG) pour leur précieuse contribution à la réussite de notre formation.
- Tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué de diverses manières à la réalisation de ce travail, ce travail est le votre

SOMMAIRE

DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES PHOTOS.....	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
SECTION I : Présentation du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED).	3
SECTION II : DEROULEMENT DU STAGE.....	18
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	22
SECTION I : Problématique, Objectifs et Hypothèse.....	22
SECTION II : Revue de littérature et méthodologie de l'étude.....	26
CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE ET SUGGESTIONS.....	44
SECTION 1 : ETUDE DE REFERENCE DU SECTEUR DE L'EDUCATION.....	44
SECTION 2: PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES.....	49
SUGGESTIONS.....	65
CONCLUSION GENERALE.....	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	69
ANNEXES.....	a

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	: Association des Parents d'Élèves
CEP	: Certificat d'Etude du Primaire
CePED	: Centre de Partenariat et d'Expertise pour le développement Durable
CLP	: Comité Local de Pilotage
DDEMP	: Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
EPT	: Education Pour Tous
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée des Conditions de Vie
EPP	: École Primaire Publique
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
MEMP	: Ministère l'Enseignement Maternel et Primaire
MDAEP	: Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
MSC	: Millénium Social Challenge
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
OCS	: Observatoire pour le Changement Social
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PVM	: Projet des Villages du Millénaire
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UAC	: Université d'Abomey Calavi

- UNESCO** : Fonds des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- UNMP** : Projet des Nations Unies pour le Millénaire
- VM** : Village du Millénaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les domaines d'interventions du PVM.....	19
Tableaux 2 : Répartition de l'échantillon de l'unité de gestion (Cadres).....	42
Tableaux 3 : Répartition de l'échantillon des bénéficiaires.....	42
Tableau 4 : Analyse de pertinence et de mesurabilité des indicateurs retenus	46
Tableau 5 : Valeur de base des indicateurs	47
Tableau 6 : Hameaux objet de l'étude	48
Tableau 7 : Répartition de la population enquêtée suivant les catégories d'acteurs	50
Tableau 8 : Répartition de la population enquêtée selon le sexe	51
Tableau 9: Répartition des réalisations scolaires dans les cinq (05) hameaux.	52
Tableau 10: Niveau de satisfaction des acteurs et accessibilité des écoles.....	55
Tableau 11 : Taux d'accroissement de l'effectif des écoles avant et après les réalisations...56	
Tableau 12: Evolution du taux brut de scolarisation avant et après les réalisations.....56	
Tableau 13 : Taux de satisfaction et niveau de maîtrise des outils et techniques issus des formations.....	58
Tableau 14: Appréciation de l'évolution du taux d'admission suite à la mise en pratique des outils et techniques issus des formations.....	59
Tableau 15 : Evolution du Taux de Réussite au CEP suite à la mise en place des mesures incitatives.....	59
Tableau 16 : Accès à l'école primaire et à la réalisation des infrastructures.....	62
Tableau 17 : Mesures incitatives mise en place par le PVM	64

LISTE DES PHOTOS

Photo 1.....	53
Photo 2.....	53
Photo 3.....	54
Photo 4.....	54

RESUME

La lutte contre la pauvreté sur toutes ses formes en Afrique et particulièrement au Bénin, est un cheval de bataille de tous les acteurs au développement notamment les Partenaires Techniques et Financiers.

De nombreux projets initiés dans ce cadre, n'ont pas pu combler les attentes et réduit le niveau de la pauvreté faute de la faible implication des communautés. Tenant compte de ce fait, le gouvernement avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers notamment le PNUD a initié le Projet Village du Millénaire. En effet, le PVM est un concept issu d'un partenariat entre Institut de la Terre de l'Université de Columbia des Etats unies, le Programme des Nations Unies (PNUD), le Millénaire Promise et Millénaire Village International. C'est un Projet de développement participatif intégré qui a pour objectif principal d'appuyer et autonomiser les populations cibles afin qu'elles puissent sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de contribuer à l'atteinte tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce dernier dans sa mise en œuvre implique, toutes les populations bénéficiaires depuis l'identification des besoins à la réalisation. Sa contribution à l'amélioration du secteur de l'éducation dans le village de Kandérou Commune de Banikoara a été significative.

Toutefois beaucoup d'effort reste encore à consentir pour atteindre l'objectif principal de ce dernier qui est d'atteindre l'objectif 2 de l'OMD, c'est-à-dire S assurer l'éducation pour tous les enfants en âge d'être scolarisés.

INTRODUCTION

L'éducation s'avère un facteur déterminant pour l'avenir de toute société; elle constitue un investissement essentiel et rentable à tous points de vue, tant pour les personnes que pour l'État, les entreprises et la collectivité. Il est admis par toute l'humanité que l'éducation est la condition sine qua none pour le développement de toute société. De ce point de vue on peut affirmer que l'éducation est un moyen par lequel un pays en voie de développement comme le Bénin, peut améliorer la productivité de la main d'œuvre et d'augmenter son potentiel économique. Pour cette raison de nombreux programmes éducatifs ont été accomplis. Le programme Education Pour Tous (EPT), inauguré à la Conférence Mondiale sur l'éducation de Jomtien (Thaïlande) en 1990 sous l'égide de l'UNESCO, se donnait pour objectif d'offrir à tous les enfants, garçons et filles, la possibilité d'accéder à un cycle complet d'enseignement primaire en l'an 2000. A cette date, les résultats étaient encore loin d'être atteints. Les chefs d'Etats réunis à New York pour la Déclaration du Millénaire ont ensemble réitéré leur engagement à réussir cet objectif à l'orée 2015. Ainsi sur l'ensemble de ces pays les taux brut et net de scolarisation connaissent de grandes évolutions. Cependant dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne des efforts très importants restent à fournir afin de parvenir à une scolarisation universelle.

Le Bénin n'est pas resté en marge de cette situation, car son système éducatif a aussi réalisé d'importants progrès en matière d'accès à l'éducation primaire. Au plan national, son taux brut de scolarisation est passé de 95.9% en 2004 à 110.6% en 2011 (INSAE, 2012). De même, le taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans est passé de 61.1% en 2006 à 74.4% en 2011 (INSAE, 2012). Cette augmentation du taux net est jugée insuffisante car selon la cible n°2 des OMD, d'ici l'an 2015 il faut assurer l'éducation primaire pour tous, c'est-à-dire voir ce taux se stabilisé à 100%. Par ailleurs, un enfant risque de retomber dans l'analphabétisme s'il ne totalise pas au moins cinq années d'études primaires. Une forte amélioration de l'efficacité interne, à travers l'augmentation du taux net de la scolarisation, accroîtrait la capacité du système éducatif béninois à progresser rapidement vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le domaine de l'éducation.

Le gouvernement du Bénin s'inscrivant dans la logique du document stratégique de croissance pour la réduction de la pauvreté, et dans le souci de progresser vers les différentes cibles des OMD à l'horizon 2015, a initié en 2011 avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), notamment le PNUD le Projet Village du Millénaire (PVM).

En effet, le PVM est un projet communautaire de développement intégré qui a pour objectif principal d'appuyer et d'autonomiser les populations cibles afin qu'elles puissent sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de contribuer à la réalisation de tous les OMD. Après trois (3) années d'activités acharnées depuis son lancement en 2011 à titre pilote à Kandérou, commune de Banikoara, les principales études et évaluations effectuées à divers niveaux révèlent que les résultats obtenus sont pour la plupart encourageant et visible dans toute la zone d'intervention du projet. Ainsi, cette étude s'est proposé d'étudier la contribution du projet à l'amélioration du secteur de l'éducation dans le village cible sous le thème : «Contribution du Projet Village du Millénaire à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire en milieu rural» cas du village de Kandérou (commune de Banikoara).

Il s'agit de collecter les données et d'analyser la contribution du projet à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire dans le village Kandérou. Cette étude est présentée en trois chapitres. Le chapitre I présente le cadre institutionnel, ensuite le chapitre II, cadre théorique et méthodologique de l'étude enfin le chapitre III présente les résultats de l'étude et les suggestions.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

La formation à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion est sanctionnée par la présentation d'un mémoire de fin de cycle. Ce mémoire fait suite à un stage pratique dans une structure privée ou publique et est destiné à faire part des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de développement communautaire conduit par la structure d'accueil.

En ce qui nous concerne, notre stage a eu pour cadre le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED).

Ce chapitre sera l'occasion, pour nous, de planter le décor de notre étude à travers la présentation du CePED (Section I), et de présenter le déroulement du stage suite à l'analyse institutionnelle de la structure d'accueil de notre stage (section II).

SECTION I : Présentation du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED).

Cette première section sera consacrée à la description du cadre de déroulement de notre stage. Il s'agit du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED). Il s'agit de présenter l'historique, la mission et la structure organisationnelle du CePED.

PARAGRAPHE 1 : Historique et Mission

Dans cette partie, il s'agit pour nous de présenter le cadre dans lequel s'est déroulé notre stage.

1-HISTORIQUE

Conformément à ses statuts, objet du décret n° 2006-546 du 11 octobre 2006, le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED) est un Etablissement public à caractère social et scientifique et à but non lucratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placé sous la tutelle du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP), le CePED prend non seulement la relève du Centre Béninois pour le Développement Durable (CBDD) dans le cadre de l'Accord pour le Développement Durable, mais il

constitue aussi une agence d'exécution, un bureau central des programmes/projets et un bureau d'études.

Le CePED est un instrument institutionnel public de développement de l'expertise, de promotion et de gestion des partenariats sud-sud et nord-sud avec et entre les segments de la société civile, en matière de développement durable.

Le siège du CePED est fixé à Cotonou ; il pourra être transféré en tout autre lieu du territoire de la République du Bénin par Décision du Conseil des Ministres, sur proposition du Conseil de Gérance.

2-MISSION ET ATTRIBUTION

Le CePED vise d'une manière générale la promotion du développement durable à travers le développement de l'expertise et le renforcement des partenariats.

A ce titre, il agit à la fois comme une agence d'exécution, un bureau central des programmes et un bureau d'études.

- ✓ Il est chargé de contribuer :
 - i. à la définition des politiques et stratégies nationales en matière de développement durable en liaison avec les structures nationales publiques, privées, les collectivités locales, la société civile et les PTFs.
 - ii. à la formulation des projets/programmes et/ou de l'exécution de ceux à lui confiés;
 - iii. au suivi-évaluation des projets/programmes ;
 - iv. au renforcement des capacités nationales dans les différents domaines du développement durable.
 - v. à assurer la veille stratégique en matière de développement durable
 - ✓ Le CePED a essentiellement pour activités conformément à ses Statuts et Règlement Intérieur :
 - l'exécution du programme de coopération sud-sud qui lie le Bénin avec le Bhoutan et le Costa Rica ;

- la promotion, au sein de la société civile et des corps de l'Etat, des projets réciproques inter-pays ou des projets purement d'intérêt national dans le domaine du développement durable ;
- la formulation et/ou l'exécution des programmes qui capitalisent au mieux les acquis du Bénin au regard des efforts fournis ces dernières années en matière de développement durable ;
- la réalisation des services d'expertises payants, à lui confiés.

PARAGRAPHE2 : Structure Organisationnelle

1-ORGANISATION

Le Centre est composé d'un Conseil de Gérance, de la Direction et d'une équipe technique constituée des compétences et de l'expertise indispensables à des directions techniques, soutenues par un personnel d'appui dont notamment les Conducteurs de Véhicules Administratifs.

L'équipe technique est composée de :

- un Chargé de Programmes ;
- un Chef du Service Administratif et Financier ;
- un Chef de la Cellule documentation et communication ;
- un Chef de la Cellule de suivi-évaluation ;
- un Chef du Service Gouvernance et Economie Inclusive ;
- un Chef du Service développement humain, culturel et technologique ;
- un Chef du Service environnement et changement climatique ;
- les chefs de Projets ;
- un Comptable ;
- un Assistant du C/SAF chargé du personnel et de la logistique ;
- les Assistants au Chef du Service gouvernance et économie inclusive ;
- les Assistants au Chef du Service développement humain, culturel et technologique ;
- les Assistants au Chef du Service environnement et changements climatiques ;
- un Chef matériel ;

- le personnel de soutien (les Conducteurs de Véhicules Administratifs ; Agent de liaison, etc.

2- FONCTIONNEMENT

✓ LE DIRECTEUR

Conformément aux Statuts du CePED, le Directeur du CePED assure la gestion quotidienne du Centre. Pour ce faire, il dispose des pouvoirs les plus étendus précisés aux articles 26 et assimilés du Règlement Intérieur du Centre.

Le Directeur du CePED assure le fonctionnement permanent du Centre et des sections créées pour s'occuper d'activités spécifiques. Il est le garant de la bonne réalisation des activités programmées et identifiées par le Conseil de Gérance. Dans ce sens, il est chargé de définir, d'analyser et de veiller à la mise en œuvre de toutes les actions du Centre.

A cet effet, il pourra nommer un Assistant pour l'aider dans l'accomplissement de ses tâches.

✓ L'ASSISTANT DU DIRECTEUR

L'Assistant du Directeur assiste celui-ci dans l'accomplissement de sa mission. Il aide le Directeur à améliorer ses performances.

A ce titre, il est chargé :

- de la recherche et de la documentation utiles au directeur ;
- de la gestion de l'agenda du Directeur, en liaison avec le Chargé de Programmes et les différents Chefs de service ;
- de la planification et du suivi des activités du Directeur grâce à un tableau de bord ;
- de l'élaboration des projets de lettres et des rapports ;
- de l'élaboration d'un tableau de bord périodique rendant compte de l'évolution des activités du Centre tant sur le plan interne que dans tous les domaines d'intervention.

Il exécute toutes tâches à lui confier par le Directeur dans le cadre de sa mission.

✓ LA SECRETAIRE DE DIRECTION

Elle dépend du Directeur du Centre.

Elle a pour principales attributions le bon fonctionnement du secrétariat et la gestion et la programmation des rendez-vous du Directeur. Dans ce cadre, elle veille à :

- la réception, l'enregistrement et la transmission du courrier arrivée au Directeur ;
- la ventilation du courrier arrivée au niveau des cellules techniques conformément aux instructions du Directeur ;
- la réception, l'enregistrement et l'expédition du courrier départ ;
- l'élaboration des projets de correspondance et de toutes autres tâches de Secrétariat assignées par le Directeur du Centre ;
- la rédaction des courriers, des comptes rendus et des procès verbaux de réunion ;
- la diffusion des notes de services internes, circulaires, etc. ;
- la conservation (l'archivage) et le classement de divers documents (Manuels, Revues périodiques, journaux etc.) et tous actes administratifs (PV, circulaires, décisions, arrêtés etc.) ;
- la transmission au Directeur, au jour le jour, du point d'exécution des tâches urgentes ;
- la programmation et la gestion des rendez-vous du Directeur ;
- la gestion et les rappels de réunions du Directeur ;

L'EQUIPE TECHNIQUE

Elle est constituée de :

✓ LE CHARGE DE PROGRAMMES

Le Chargé de Programmes est, conformément aux Statuts et Règlement Intérieur du CePED, l'agent relationnel du Centre. Il est chargé d'assurer la gestion administrative de l'ensemble des projets et programmes. Sous l'autorité du Directeur, il est chargé du lancement et du suivi des projets à caractère scientifique, socioculturel,

de formation ou autres contribuant au développement durable. Il assure la coordination des actions dans le cadre des appels à soumission de projets.

Il sert d'intermédiaire entre le Centre et les Promoteurs de projets identifiés. Il est responsable de la recherche et des actions de formation retenues, ainsi que du développement et de la mise en œuvre des projets. Sous la responsabilité du Directeur et avec son accord, le Chargé de Programmes est chargé de :

- contribuer à identifier ou formuler des projets et programmes à exécuter ou sous la tutelle du CePED ;
- assurer l'intermédiaire entre le Centre et les promoteurs de projets identifiés ;
- coordonner les activités des projets et programmes. A cet effet, il mènera à bien toutes les tâches administratives et financières relatives à l'exécution des projets et programmes, y compris l'appui à la sélection du staff technique des projets, l'élaboration du cahier de charges avec l'appui technique de PTF au besoin, l'acquisition de tous les biens et services des projets et de tous les contrats conclus avec les tiers ; le tout, en conformité avec les procédures de gestion mais aussi de ceux en vigueur au CePED et au niveau national ;
- animer un mécanisme de gestion axée sur les résultats en vue de garantir les performances attendues de chaque agent du CePED par rapport aux responsabilités qui lui incombent ;
- s'assurer, sur le plan technique, de la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan de travail en collaboration avec les structures de mise en œuvre.etc...

✓ LE CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le Chef du Service Administratif et Financier est chargé à la fois de la gestion des ressources humaines et financières et de la gestion des opérations administratives et des questions juridiques et fiscales. Il assure le bon fonctionnement du système administratif et financier. Placé sous l'autorité du Directeur, le Chef du Service Administratif et Financier a pour principale mission d'appuyer le Directeur du CePED dans la gestion administrative et financière du Centre en rapport avec les ressources diverses et disponibles ou à rechercher du Centre et les activités programmées et dans le strict respect des procédures de gestion en vigueur au Bénin et au Centre, le

Règlement Intérieur, le Manuel de procédures, l'Accord d'établissement et autres, sur la base de la Gestion Axée sur les Résultats, c'est-à-dire des obligations en termes de performance et de reddition de comptes.

Il assume les fonctions de l'Agent Comptable, en ce qui concerne la gestion de la subvention d'exploitation de l'Etat au CePED.

De façon spécifique, il est chargé de :

- préparer le budget annuel en rapport avec le PTA ;
- produire les rapports périodiques (mensuel, trimestriel, annuel) d'utilisation des ressources financières ;
- apporter un appui logistique à l'organisation des séminaires, ateliers et formations ;
- préparer les plans de décaissements (annuel et trimestriel) ;
- gérer (élaborer, exécuter et suivre) les passations de commandes de travaux, de biens et services ;
- réceptionner les livraisons de biens et certifier les différentes prestations ;
- assurer et/ou superviser la gestion la gestion de la caisse du Centre ;
- recouvrer les créances du Centre ;
- gérer les opérations administratives et financières ;
- faire le suivi budgétaire des projets et un bon classement des pièces comptables etc..... ;

✓ LE CHEF CELLULE DOCUMENTATION ET COMMUNICATION

Directement rattaché au Directeur du CePED de qui il reçoit des instructions et à qui il rend compte, le Chef Cellule Documentation et Communication (CCDC) a pour principale mission de concevoir et de mettre en œuvre des actions de communications et de documentation en cohérence avec la stratégie du Centre. Il utilise tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter la communication et la visibilité au sein et à l'extérieur du centre en rapport avec les lois, les règlements et textes administratifs en vigueur au Bénin et au Centre, le Règlement Intérieur, le manuel de procédures, l'accord d'établissement et autres, sur la base de la

Gestion Axée sur les Résultats, c'est-à-dire des obligations en termes de performance et de reddition de comptes.

De façon spécifique, en parfaite intelligence avec le Chargé de Programmes, le Chef du Service Administratif et Financier, il est chargé de :

- assister le Centre dans la définition d'une politique et d'une stratégie globale de communication ;
- coordonner l'opérationnalisation d'un plan de communication ;
- assurer le suivi et l'élaboration des actions de communication ;
- assurer la promotion des différentes missions du Centre et son image de marque ;
- mettre en œuvre les actions de communication interne les plus efficaces ;
- assurer, en liaison avec tous les experts du CePED, la mise en place, le suivi et la mise à jour du site web du Centre ;
- assister le Centre dans la recherche de partenariats avec les instituts et centres œuvrant dans le domaine de développement durable ;
- animer le fonctionnement de la Cellule de documentation (procédures, outils, supports de remise d'information, enregistrement des documents, etc.) ;
- réaliser des recherches documentaires ou d'informations au profit des Experts ou des usagers du Centre ;.

✓ **LE CHEF SUIVI-EVALUATION**

Directement rattaché au chargé de programmes de qui il reçoit des instructions et à qui il rend compte le Chef suivi-évaluation est chargé d'orienter la stratégie générale de S&E et la mise en œuvre des activités correspondantes au sein des projets/programmes et au travers des partenaires, en fournissant en temps voulu aux acteurs concernés des informations pertinentes en rapport avec les lois, les règlements et textes administratifs en vigueur au Bénin et au Centre, le Règlement Intérieur, le Manuel de procédures, l'Accord d'établissement et autres, sur la base de la Gestion Axée sur les Résultats, c'est-à-dire des obligations en termes de performance et de reddition de comptes.

Il a pour mission de :

- participer à la conception des projets/ programmes ;

- participer à l'élaboration des outils de collecte de données (des questionnaires des enquêtes de référence et des enquêtes d'impact) adaptés aux besoins du Centre ;
- superviser les opérations de collecte de données et analyser les données recueillies ;
- définir un circuit de remontée de l'information et assurer la régularité des flux d'information ;
- préparer des rapports d'analyse destinés à attirer l'attention sur les points forts et faibles identifiés dans l'exécution des activités et les éléments qui requièrent des décisions particulières ;
- définir les indicateurs de suivi de gestion des activités par composante ;
- définir les indicateurs de suivi des réalisations des projets/programmes ;
- préparer les rapports d'évaluation des performances ;
- participer à l'élaboration des outils d'opérationnalisations des projets/programmes et assurer leur finalisation
- suivre le déroulement des enquêtes et, contribuer à en exploiter les données ;
- analyser les tableaux de bord sur le niveau de réalisation de chaque programme pour les besoins des cadres ;
- participer aux travaux de dépouillement et attribution des marchés.

✓ LE CHEF SERVICE ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Placé sous l'autorité du chargé de Programmes, le Chef Service environnement et changement climatique (CSECC) est chargé de la mise en œuvre des composantes du plan stratégique des actions du développement durable visant l'environnement et le changement climatique en rapport avec les lois, les règlements et textes administratifs en vigueur au Bénin et au Centre, le Règlement Intérieur, le Manuel de procédures, l'Accord d'établissement et autres, sur la base de la Gestion Axée sur les Résultats, c'est-à-dire des obligations en termes de performance et de reddition de comptes. De façon spécifique, en parfaite intelligence avec les autres Chefs de service et le Chef du Service Administratif et Financier, il a pour tâches de :

- gérer (concevoir, suivre et évaluer la mise en œuvre) les programmes et les projets relatifs au domaine de l'environnement et du changement climatique ;

- appuyer les projets ciblés et les projets connexes dans l'élaboration de fiche technique des projets, la méthodologie de présentation, la recherche de partenariat au niveau des pays tiers et la conduite, au besoin, d'étude de référence en vue de la détermination des données de base et de la définition des cibles pertinentes pour les indicateurs retenus ;
- suivre le programme de renforcement des capacités des projets au niveau sectoriel ;
- appuyer le centre dans la tenue et la mise à jour des indicateurs de suivi-évaluation des projets spécifiques ;
- suivre la préparation et l'exécution de l'étude d'impact des projets identifiés sur la pauvreté et le développement durable
- participer à la conception et à la réalisation d'évaluation d'impact de programmes et projets relatifs au domaine de l'environnement et du changement climatique ;
- veiller à la réalisation des objectifs fixés par centre dans le cadre des deux composantes ;
- suivre l'exécution correcte du Plan de Travail Annuel du Centre.

✓ LE CHEF SERVICE GOUVERNANCE ET ECONOMIE DURABLE

Placé sous l'autorité du Chargé de Programme, le Chef Service gouvernance et économie durable est chargé de la gestion de l'ensemble des dossiers de gouvernance et d'économie durable. Il a pour mission de :

- gérer (concevoir, suivre et évaluer la mise en œuvre) les programmes et les projets relatifs au domaine de gouvernance et économie durable ;
- appuyer les projets ciblés et les projets connexes dans l'élaboration de fiche technique des projets, la méthodologie de présentation, la recherche de partenariat au niveau des pays tiers et la conduite, au besoin, d'étude de référence en vue de la détermination des données de base et de la définition des cibles pertinentes pour les indicateurs retenus ;
- suivre le programme de renforcement des capacités des projets au niveau sectoriel ;
- appuyer le Centre dans la tenue et la mise à jour des indicateurs de suivi-évaluation des projets spécifiques ;

- suivre la préparation et l'exécution de l'étude d'impact des projets identifiés sur la gouvernance et économie durable ;
- participer à la conception et à la réalisation d'évaluation d'impact de programmes et projets relatifs au domaine de gouvernance et économie durable ;
- veiller à la réalisation des objectifs fixés par centre dans le cadre des deux composantes ;
- suivre l'exécution correcte du Plan de Travail Annuel du Centre
- participer aux travaux externes prévus dans le programme d'activités ou en fonction de la sollicitation des partenaires ;
- accomplir toutes autres tâches confiées à lui confiées par le Chargé de Programmes et le Directeur du Centre.

✓ **LE CHEF SERVICE DEVELOPPEMENT HUMAIN, CULTUREL ET TECHNOLOGIQUE**

Le Chef Service développement humain, culturel et technologique est directement rattaché au Chargé de Programmes de qui il reçoit des instructions et à qui il rend compte. Il contribuera à la promotion du développement humain durable. Il a pour mission de :

- gérer (concevoir, suivre et évaluer la mise en œuvre) les programmes et les projets relatifs au domaine de développement humain, culturel et technologique;
- appuyer les projets ciblés et les projets connexes dans l'élaboration de fiche technique des projets, la méthodologie de présentation, la recherche de partenariat au niveau des pays tiers et la conduite, au besoin, d'étude de référence en vue de la détermination des données de base et de la définition des cibles pertinentes pour les indicateurs retenus ;
- suivre le programme de renforcement des capacités des projets au niveau sectoriel ;
- appuyer le Centre dans la tenue et la mise à jour des indicateurs de suivi-évaluation des projets spécifiques ;
- suivre la préparation et l'exécution de l'étude d'impact des projets identifiés sur le développement humain, culturel et technologique;

- participer à la conception et à la réalisation d'évaluation d'impact de programmes et projets relatifs au domaine de développement humain, culturel et technologique;
- veiller à la réalisation des objectifs fixés par centre dans le cadre des deux composantes ;
- suivre l'exécution correcte du Plan de Travail Annuel du Centre ;
- participer aux travaux externes prévus dans le programme d'activités ou en fonction de la sollicitation des partenaires ;
- accomplir toutes autres tâches confiées à lui confiées par le Chargé de Programmes et le Directeur du Centre.

✓ **LE COMPTABLE**

Placé sous l'autorité du Chef du Service Administratif et Financier, le Comptable a pour principale mission d'appuyer le Chef du Service Administratif et Financier dans la gestion financière et comptable du Centre en rapport avec les activités programmées et dans le strict respect des procédures de gestion en vigueur au Bénin et au Centre, le Règlement Intérieur, le Manuel de procédures, l'Accord d'établissement et autres, sur la base de la Gestion Axée sur les Résultats, c'est-à-dire des obligations en termes de performance et de reddition de comptes.

De façon spécifique, il est chargé de :

- produire des rapports financiers périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) relatifs aux recettes et dépenses du Centre
- assurer le suivi de l'utilisation des matériels, fournitures et autres équipements du Centre ;
- gérer les ressources financières et le matériel du Centre ;
- apporter un appui financier et logistique à l'organisation des séminaires, ateliers et formations ;
- préparer les plans de décaissement (annuel et trimestriels) ;
- gérer les passations de commande de travaux, de biens et services ;
- réceptionner les livraisons de biens et certifier les différentes prestations ;
- préparer les demandes de paiement direct ;
- assurer et/ou superviser la gestion de la caisse ;

- assurer et/ou superviser la gestion des fournitures de bureau ;
- gérer les opérations comptables et financières ;
- gérer les stocks de valeurs inactives (tickets-valeurs de carburant et autres lubrifiants)
- assurer la tenue de la comptabilité.

✓ L'ASSISTANT DU CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER, CHARGE DE LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE

Placé sous l'autorité du Chef du Service Administratif et Financier, l'Assistant chargé de la gestion du personnel et de la logistique a pour principale mission d'appuyer le Chef du Service Administratif et Financier dans la gestion du personnel et de la logistique du Centre en rapport avec les activités programmées et dans le strict respect des procédures de gestion en vigueur au Bénin et au Centre, le Règlement Intérieur, le Manuel de procédures, l'Accord d'établissement et autres, sur la base de la Gestion Axée sur les Résultats, c'est-à-dire des obligations en termes de performance et de reddition de comptes.

De façon spécifique, il est chargé de :

- apporter un appui logistique à l'organisation des séminaires, ateliers et formations ;
- gérer le dossier du personnel (fiche de présence, gestion des congés,...) ;
- élaborer et faire le suivi les contrats de travail ;
- faire le suivi des congés du personnel
- veiller à la gestion et au suivi des carrières du personnel ;
- assurer formation continue du personnel ;
- faire la centralisation des besoins en formation du personnel et planification des stages de recyclage et de perfectionnement du personnel ;
- suivre et gérer les demandes de congés et autorisations d'absences.

✓ **LES ASSISTANTS DES CHEFS DE SERVICE**

• *LES ASSISTANTS DU CHEF SERVICE GOUVERNANCE ET ECONOMIE DURABLE*

Placés sous l'autorité du Chef Service gouvernance et économie durable, les Assistants sont chargés d'assister le Chef Service gouvernance et économie durable dans ses activités. A ce titre, ils doivent :

- préparer les appels à projet dans le domaine de la gouvernance et développement durable ;
- préparer les ateliers ;
- assister le Chef service gouvernance et développement durable dans la suivie de la réalisation des projets relatif au domaine ;
- mettre en place un journal trimestriel ou semestriel sur les actions entreprises en relation avec les PTF, l'Etat et les promoteurs ;
- veiller à la performance dans la gestion des projets relatifs au domaine ;
- accomplir toutes autres tâches spécifiques à lui confiées par le Chef Service gouvernance et économie durable, le Chargé de Programmes et le Directeur.

• *LES ASSISTANTS DU CHEF DU SERVICE DEVELOPPEMENT HUMAIN, CULTUREL ET TECHNOLOGIQUE*

Les Assistants du Chef du Service développement humain, culturel et technologique sont directement rattachés au Chef Service développement humain, culturel et technologique de qui ils reçoivent des instructions et à qui ils rendent compte. Ils sont chargés d'assister le Chef Service développement humain, culturel et technologique dans ses fonctions. Ainsi, ils doivent :

- préparer les appels à projet dans le domaine de la gouvernance et développement durable ;
- préparer les ateliers ;
- assister le chef service gouvernance et développement durable dans la suivie de la réalisation des projets relatif au domaine ;
- mettre en place un journal trimestriel ou semestriel sur les actions entreprises en relation avec les PTF, l'Etat et les promoteurs ;

- veiller à la performance dans la gestion des projets relatifs au domaine ;
- accomplir toutes autres tâches spécifiques à lui confiées par le Chef du Service développement humain, culturel et technologique, le Chargé de Programmes et le Directeur.

- *LES ASSISTANTS DU CHEF DE SERVICE ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE*

Placés sous l'autorité du Chef du Service environnement et changement climatique, les Assistants du Chef du Service environnement et changement climatique ont pour mission d'appuyer le Chef du Service environnement et changement climatique dans la gestion des projets du domaine de l'environnement et du changement climatique en rapport avec les activités programmées selon les procédures du CePED. Ils se doivent de :

- préparer les appels à projet dans le domaine de l'environnement et du changement climatique ;
- préparer les ateliers ;
- assister le chef service environnement et changement climatique dans la suivie de la réalisation des projets relatif au domaine ;
- mettre en place un journal trimestriel ou semestriel sur les actions entreprises en relation avec les PTF, l'Etat et les promoteurs ;
- veiller à la performance dans la gestion des projets relatifs au domaine de l'environnement et du changement climatique ;

✓ LES CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS

Placés sous l'autorité du Directeur du CePED et du Chef du Service Administratif et Financier, les Conducteur de véhicules ont pour mission principale de transporter le personnel autorisé et appuyer l'exécution des tâches administratives. Ils ont pour principales tâches de :

- conduire les véhicules du Centre pour transporter le personnel autorisé ;
- distribuer et aller chercher du courrier, des documents et d'autres objets à des heures régulières ;

- accueillir le personnel officiel à l'aéroport et faciliter les formalités d'immigration et de douanes selon les besoins ;
- veiller à la propreté et à l'entretien quotidiens du véhicule affecté : vérifier l'huile, l'eau, la batterie, les freins, les pneus.

SECTION II : DEROULEMENT DU STAGE

PARAGRAPHE 1 : Présentation du Projet Village du Millénaire.

Ce paragraphe est consacré à la présentation du Projet Village Millénaire.

Il s'agit de présenter le PVM à travers son contexte et justification (1), ses objectifs et les résultats attendus (2).

1- Contexte et justification du projet.

Le Projet Village du Millénaire (PVM) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin afin de contribuer durablement à la lutte contre la pauvreté. Ce projet s'exécute en partenariat avec les PTFs dont le chef de file est le PNUD. Il se propose de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les différentes zones d'interventions. Dans son application, il intervient dans plusieurs domaines prioritaires à savoir :

- L'intensification agricole, la diversification de la production et le financement de l'agriculture dans les zones à fort potentiel ;
- La création d'emplois et la promotion des activités génératrices de revenus ;
- la promotion des initiatives privées et individuelle à travers l'octroi des microcrédits et la fourniture de services d'appui au secteur privé ;
- L'amélioration des services de santé, d'hygiène et d'accès à l'eau potable des populations et l'accès aux énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire ;
- L'accès à une éducation primaire de qualité notamment pour les jeunes gens.
- L'amélioration de l'habitat, des infrastructures économiques et sociales de base et de communication.

Chaque domaine d'intervention du projet est en rapport avec l'un des OMD. Le tableau ci-dessous présente les domaines d'interventions du PVM couvrant les huit (08) Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Tableau 1 : Les domaines d'interventions du PVM.

Les domaines d'interventions du PVM en rapport avec les huit (08) Objectifs du Millénaire pour le Développement.

OMD1	Agriculture
OMD2	Education
OMD3	Genre
OMD4, 5 et 6	Santé
OMD7	Environnement durable, Eau, Hygiène et Assainissement
OMD8	Développement de partenariat

Source : Document projet.

Le PVM étant un projet d'approche novatrice de développement communautaire et intégré dans chacun des villages ciblés, de façon à favoriser l'autonomisation des populations concernées notamment les femmes. Sa stratégie est focalisée sur cinq (05) grands axes que sont :

- L'engagement des communautés à participer au processus de développement local.
- Le renforcement des capacités des institutions locales en matière d'action collectives ;
- Le développement d'un système d'information communautaire ;
- La création et le renforcement de capacité d'un corps d'agent de travailleurs communautaires ;
- Le renforcement d'un environnement politique favorable au développement communautaire.

1- Objectifs et résultats attendus

Objectifs

Le PVM a pour objectif global d'appuyer et d'autonomiser les villages cibles pour qu'ils sortent du cercle de la pauvreté et de réaliser les OMD dans un délai de cinq (05) ans. Plus spécifiquement, il est chargé :

- de réduire de moitié la pauvreté et la faim ;
- d'assurer un accès à l'éducation primaire pour tout les enfants en âges d'aller à l'école, surtout d'éliminer les disparités genre dans les écoles ;
- d'améliorer les conditions de vie des femmes, leurs revenus et leur participation au processus de Développement Humain Durable ;
- d'améliorer la santé maternelle, et réduire la mortalité des enfants de moins de cinq (05) ans, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et bien d'autres maladies endémiques ;
- de généraliser l'accès en l'eau potable, aux infrastructures de transport et aux sources d'énergie et à la gestion d'un environnement durable.

✓ Résultats attendus

En mettant en œuvre ces différents objectifs, il est attendu du PVM, les résultats suivants :

- Les conditions de vie des femmes ainsi que leur participation au processus de Développement Humain Durable sont améliorées en vue de promouvoir leur autonomisation ;
- L'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants (filles et garçons) en âge d'être scolarisé est assuré ;
- La santé maternelle est améliorée, la mortalité des enfants de moins de cinq (05) ans est réduite et les maladies endémiques telles que le VIH/SIDA, le paludisme et bien d'autre maladie sont combattues.

PARAGRAPHE 2 :Restitution du stage

Au cours de notre stage au Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED), nous avons effectués plusieurs travaux et avons

participé à plusieurs séances de travail avec les responsables à divers niveaux, des projets mis en œuvre par le CePED. Ce stage, nous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances pratiques dans la gestion des projets, d'entrer en contact avec les réalités du terrain et surtout de nous familiariser beaucoup plus avec les vocabulaires propres à la gestion des projets.

Les travaux effectués au cours de notre stage s'énumèrent comme suit :

- Appuyer la conception et l'utilisation d'outils techniques simples (sous Excel, Access etc....) pour la facilitation des activités de suivi-évaluation ;
- Accompagner le mécanisme de reporting au sein des projets et activités du CePED ;
- Appuyer la définition et le suivi des différents indicateurs des projets et activités du CePED ;
- Elaborer les comptes rendus des séances ;
- Préparer les rapports d'évaluation des performances ;
- Participer à la mise en place de façon décentralisée et au bon fonctionnement d'un système de suivi et d'évaluation qui soit efficace et participatif ;
- Participer à la rédaction des divers rapports périodiques de suivi opérationnel (Hebdomadaire, mensuel) ;
- Apporter un appui à la production des documents et correspondances à caractère administratif et financier ;
- Appuyer le C/SAF dans les tâches d'estampillage et de codification du matériel ;
- Participer à la rédaction des communications.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

SECTION I : Problématique, Objectifs et Hypothèse

PARAGRAPHE 1 : Problématique et intérêt de l'étude

1- Problématique

La réduction de la pauvreté est restée de tout temps une question d'actualité. En Septembre 2000, le Bénin, à l'instar de 192 Etats membres de l'ONU, réunis à New-York a adopté la résolution des Nations Unies appelée « Déclaration du Millénaire ». Cette résolution définit une vision d'un monde meilleur pour tous à l'horizon 2015 où les personnes auront une vie décente, à l'abri de la pauvreté sous toutes ses formes. L'évaluation faite une décennie plus tard montre que le Bénin est encore très loin des valeurs cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (Rapport OMD-2010/PNUD). A cet effet, le gouvernement, dans le souci de mieux cerner le problème sur toutes ces formes, surtout en milieu rural où ce fléau ne cesse de s'aggraver, a adhéré avec le concours des partenaires au développement, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au concept du Projet village du Millénaire (PVM), une initiative des Nations Unies pour l'atteinte des OMD, comme une des solutions adéquates pour réduire ce fléau à l'échelle des villages.

Afin de mieux impacter un plus grand nombre à la base, les villages de Kandérou, Founougou A et de Founougou B dans l'arrondissement de Founougou(commune de Banikoara) ont été sélectionnés dans le département de l'Alibori sur la base des critères spécifiques ci après : indice de pauvreté le plus élevé ; expérience de développement communautaire dite du «Minimum Social Commun (MSC)» initialement conduite en 1996 par les communautés à la base et l'effectif de la population avoisinant 5000 habitants. En effet, Les villages de Kandérou, de Founougou A et B dans la commune de Banikoara ont connu l'expérience du

Minimum Social Commun en 1996 ; de plus ils ont enregistré un indice de pauvreté de 55,7% (EMICoV 2010) au plan National (indice le plus élevé de toutes les communes du Bénin/EMICoV 2010) et enfin ils comptent une population de 15000 habitants soit environ 5000 habitants par village et font face à de grands défis tel que : l'extrême pauvreté, la faim, l'analphabétisme, le faible taux de scolarisation des enfants, le fort taux de rétention et le manque d'infrastructures socio-économiques adéquates. En égard de tout ces problèmes, le PVM dans sa mise en œuvre à titre pilote, a retenu le village de Kandérou et à décider d'étendre ces actions au profit des villages de Founougou A et Founougou B. Afin d'atteindre ces objectifs, le PVM intervient dans des secteurs prioritaires qui lui permet de réaliser les OMD, à savoir : l'agriculture, la santé, l'hygiène, l'accès à l'eau potable, les infrastructures socio-économiques, l'habitat et l'éducation primaire des enfants. Le secteur de l'éducation primaire dans le Village du Millénaire de Kandérou retiendra notre attention au cours de cette étude.

Ce dernier est confronté à d'énormes défis en dépit, des nombreux efforts consenti par le gouvernement à travers le Ministère des Enseignements Maternels et Primaire (MEMP) pour gérer le besoin qu'engendré la gratuité de l'enseignement primaire décrétée par ce dernier au cours des années 2008. Toujours dans la logique d'offrir une meilleure éducation pour tous les enfants en âge et favoriser l'accès d'un plus grand nombre surtout en milieu rural, où on note aussi l'assistance des ONG, des partenaires internationaux intervenant dans le domaine de l'éducation notamment l'Unicef, l'Unesco, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), de même que les collectivités locales et les organisations paysannes qui viennent en appui aux efforts du gouvernement. En effet, avec une population scolarisable de 3838 en 2010 dans le village de Kandérou, seulement 49,1% sont scolarisés (Annuaire statistique-INSAE 2010). Les infrastructures existantes sont insuffisantes pour les scolarisés : sur les 28 salles de classes existantes, plus de 50% sont en matériaux précaires, avec un besoin de 85 salles de classe en respect au ratio 45 élèves par classe retenu par le système éducatif béninois; en réponse au besoin de 3838 enfants scolarisables, l'effectif très élevé des élèves dans les salles de classe disponibles soit en moyenne 76 par classe pour un enseignant (Enquêtes de Référence PVM /INSAE-2011). A tous ces problèmes s'ajoutent l'inexistence de kits scolaires (matériels didactiques adéquats),

l'insuffisance et le manque d'enseignants et d'enseignants qualifiés, le niveau élevé de redoublement (plus de 14%) et le fort taux de rétention. Au cours de l'année scolaire 2008-2009, la commune de Banikoara a enregistré un taux d'abandon de 13,5% contre 12,77% au plan national. Sur 100 inscrits seulement 61 atteignent le CM2 (Rapport sur le diagnostic du secteur éducatif 2008/MEMP). Ces données montrent le chemin qui reste à parcourir pour assurer une scolarisation universelle au sens des OMD au Bénin en général et à Kandérou en particulier; c'est à dire, assurer que tous les enfants qui entrent au CI parviennent au CM2. Ces différents problèmes constituent donc des obstacles majeurs au développement à la base. Face à ces nombreux défis, le Projet Village du Millénaire dans sa mise en œuvre met un accent particulier sur le secteur de l'éducation considéré comme un véritable levier de développement. A cet effet, l'appui du projet dans le secteur de l'éducation s'est concrétisé à la fois dans la construction de nouvelles salles de classe, la réfection des anciennes salles disponibles, l'acquisition d'équipements pédagogiques au profit des enseignants, de manuels et de fournitures scolaires et la confection d'uniforme au profit des enfants en âge d'être scolarisé, la mise en place des cantines scolaires dite PAM dans plus de 25 écoles que compte la zone d'intervention du PVM. A tout cela s'ajoute le renforcement des capacités des enseignants en place, le recrutement de nouveaux enseignants plus qualifiés, la construction de logement pour enseignants, la sensibilisation à grande échelle des parents pour les encourager à envoyer les enfants à l'école, la formation des enseignants au code de la déontologie et des Associations des Parents d'Elève (APE) sur la gestion et le contrôle du fonctionnement des écoles en collaboration avec les directeurs. En réponses à ces nombreuses actions menées par le projet, le village de Kandérou, de même que les deux autres villages ont enregistré une hausse considérable de l'effectif des écoliers passé de 834 en 2011 à 2030 en 2014, soit un taux de scolarisation 53,16% en 2014 contre 49,51% en 2012(Rapport Narratif PVM 2014).Soulignons que cette amélioration du taux de scolarisation se remarque surtout dans les classes de CI. En ce qui concerne les résultats scolaires, on note aussi une amélioration, surtout en classe de CM2 où le taux de réussite est passé de 52% en 2005 où l'école primaire publique de Kandérou a présenté de candidat au CEP contre 95% en 2014. Après, deux années de mise en œuvre du projet, l'effectif des filles au CI

dans la zone d'intervention du projet s'est accru de 166% environ tandis que celui des garçons s'est accru d'environ 153%(Rapport à mi-parcours 2011-2013/PVM). Plus de 80% des enseignants et les populations bénéficiaires en témoignent que ces résultats sont le fruit des différentes actions mise en œuvre par le projet.

Le présent travail se propose d'étudier les différentes contributions du Projet Village du Millénaire à la résolution des problèmes du secteur de l'éducation en vue de permettre une éducation pour tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le village cible. En d'autres termes, il s'agit de dégager des éléments de réponses à la question centrale de recherche suivante : Comment la mise en œuvre du Projet Village du Millénaire contribue t-elle à l'amélioration des problèmes liés à l'accès à l'éducation primaire (OMD 2) dans le village cible ? D'où la question de recherche suivante :

- Le PVM a-t-il contribué à l'amélioration de l'accessibilité à l'éducation primaire des enfants dans le village de Kandérou ?

Dans le but de trouver une réponse à la question posée plus haut, certaines questions spécifiques méritent d'être posées :

- ☞ Quels sont les déterminants du non accessibilité à l'éducation primaire des enfants dans le village de Kandérou ?
- ☞ Quels sont les actions mise en œuvre par le PVM pour apporter de solution aux différents problèmes ?
- ☞ Quels est l'incidence de ces différentes actions sur : l'accessibilité à l'éducation primaire ; à la scolarisation et sur les résultats de fin d'année ?

2- Intérêt de l'étude

Cette étude permettra non seulement de rendre visible les problèmes liés au secteur de l'éducation dans les villages de Kandérou, Founougou A et B, mais aussi de montrer la pertinence du Projet Village du Millénaire à la résolution des grands défis énuméré plus haut dont faire face le village de Kandérou et les deux autres. En un mot cela nous permettra de montrer l'efficacité du concept «Village du Millénaire» à la résolution des grands défis du secteur de l'éducation liés surtout à la pauvreté.

PARAGRAPHE 2 : Objectifs et Hypothèse de l'étude

1-Objectifs

✓ Objectif général

L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution du PVM à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire des enfants dans le village du millénaire de Kandérou.

✓ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés pour cette étude sont :

- Evaluer la contribution du PVM à l'amélioration de l'accessibilité à l'école et à la scolarisation des enfants.
- Analyser l'incidence des actions du PVM sur les résultats scolaires.

2-Hypothèses

Les hypothèses qui découlent de ces objectifs spécifiques se présentent comme suit :

- L'amélioration de l'accessibilité de l'école à l'enseignement primaire a favorisé la scolarisation des enfants.
- Les différentes mesures incitatives mise en place par le PVM ont favorisé l'accroissement du taux de réussite des enfants bénéficiaires.

SECTION II : Revue de littérature et méthodologie de l'étude

PARAGRAPHE 1 : Revue de Littérature

La revue de la littérature est un exercice qui permet dans le cadre de toute recherche de s'assurer au préalable de l'état des connaissances acquises sur le thème d'étude et particulièrement sur les problèmes identifiés.

Nos recherches nous ont révélé qu'il n'existe aucun travail préalable. Mais nous avons trouvé les rapports sur l'étude de référence, le document projet et le rapport

d'évaluation à mi-parcours du projet, des revues de performances des secteurs d'intervention du projet.

1- Clarification de quelques concepts

✓ Projet

Projet vient du latin Proiectus et à plusieurs sens ; désigne l'ensemble des activités coordonnées, et visant à accomplir un objectif précis, lequel est généralement atteint pendant une période de temps définie au préalable tout en respectant un budget.

Un projet est un ensemble relativement complexe d'activités et de tâches, toutes orientées vers un objectif précis et connu au départ. Cet objectif correspond à la réalisation d'un produit, ce qui fait que son atteinte est objectivement vérifiable. (Support de cour / Gestion des projets du Dr ADANGUIDI).

Selon l'encyclopédie en ligne Wikipédia, le projet est un ensemble finalisé d'activités et d'action entreprise dans le but de répondre à un besoin défini dans un délai fixé et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée.

Pour la norme X50-105 de l'Association Française de Normalisation, le projet est défini comme «une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir» avant de s'attacher aux résultats et aux moyens mobilisés. Elle ajoute aussi qu'un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un certain nombre d'individu, il implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données.

✓ La gestion de projet

C'est l'art de diriger et de coordonner des ressources humaines et matériels tout au long de la vie d'un projet en utilisant des techniques de gestion modernes pour atteindre des objectifs prédéfinis d'envergure, de coût, de temps, de qualité et de satisfaction des participants

Efficacité : C'est le degré de réalisation des objectifs d'un projet. Elle s'apprécie par comparaison des résultats obtenus (produit, effets, impact) aux résultats attendus tant

du point de vue qualitatif ou quantitatif. C'est donc la capacité d'atteindre les objectifs fixés grâce aux ressources disponibles.

Efficienc : C'est le fait d'atteindre un objectif et ceci à moindre coût.

Performance : Elle intègre à la fois l'efficacité et l'efficience. Autrement dit, c'est le rapport entre la réalisation des activités planifiées tout en tenant compte des ressources disponibles et l'obtention des résultats escomptés.

Indicateurs : Ce sont des variables qui caractérisent une situation et qui permette d'effectuer une comparaison dans le temps et dans l'espace.

Monitoring : C'est le suivi routinier de la performance du projet, grâce à la tenue régulière des rapports, à des systèmes de surveillance et des enquêtes auprès des bénéficiaires. C'est donc le suivi des hommes dans la mise en œuvre de leurs activités.

✓ Villages du Millénaire

L'approche des «Villages du Millénaire» est un concept issu d'un partenariat entre l'Institut de la Terre de l'Université de Columbia des Etats-Unis d'Amérique, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Millénum Promise et le Millenium Village International. C'est une approche communautaire pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), basé sur les priorités recommandées par le Projet des Nations Unies pour le Millénaire (UNMP). Ces recommandations incluent des interventions sectorielles spécifiques basées sur les OMD; chiffrées, fondées sur la science et soutenues par des investissements dans le renforcement de la gouvernance, les ressources humaines et le développement des capacités. Sa mise en œuvre permet aux bénéficiaires de s'autonomiser afin de sortir du cercle vicieux de la pauvreté auxquels ils sont confrontés.

Cette approche qui met au premier plan la dimension humaine, a été mis en œuvre dans plus d'une dizaine de pays africains dont le Bénin.

✓ L'Education

L'éducation selon Larousse 2010, est l'action d'élever, d'instruire, de former les enfants, les jeunes gens à la connaissance des usages du monde. Dans Encarta2010,

elle est perçue comme l'enseignement des règles de conduites sociales et de formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président à la formation de la personnalité. Dans un sens général, l'éducation est la mise en œuvre par des adultes et éducateurs professionnels des moyens aptes à favoriser le développement des facultés proprement humaines de l'enfant : affectivité, intelligence, volonté, etc. Dans une perspective sociologique, «l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états, physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné» (Durkheim, 1977). Dans un contexte pédagogique, «l'éducation est une acquisition de bonnes manières, politesse, savoir-vivre, bonne conduite en société, formation et information reçues par une personne pendant ses années d'études» (Legendre, 1993, p.435). Elle est la source principale de notre progrès économique et social, c'est-à-dire la plus haute expression de réussite sociale et de promotion de l'individu.

Ainsi, depuis 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a, à maintes occasions, réaffirmé que le droit à l'éducation est un droit fondamental de l'Homme. Dans ses nombreuses résolutions, elle a aussi montré que l'analphabétisme est l'un des obstacles majeurs au développement économique, politique, social et individuel. L'incapacité de lire, d'écrire et de calculer est perçue comme un grave handicap à la compréhension et à la coopération entre hommes, à tous les niveaux. Un bon niveau d'instruction joue un rôle très important dans toutes les activités de la vie. Il ressort donc qu'une éducation de qualité est une condition nécessaire du décollage économique d'un pays. Elle représente une dépense qui doit produire demain un supplément de richesse et de bien-être. Récemment en 2007, Herz et Sperling ont montré l'impact de l'éducation en général et de l'enseignement primaire en particulier sur les sept autres OMD. Entre autres, ils ont noté qu'aucun pays au monde n'a réussi à obtenir une croissance économique forte et durable sans qu'une large partie de sa population ne soit alphabétisée; les filles ayant achevé leur scolarisation primaire deviennent des femmes durablement alphabétisées, ce qui leur permet de mieux tirer profit des

opportunités d'emplois et de revenus, de mieux veiller à la santé de leurs enfants, de prendre davantage soin de la leur et donc de contracter moins de maladies, etc.

«L'éducation des filles est le meilleur moyen de résoudre les problèmes les plus graves qui entravent le développement humain. En ce qui concerne les communautés locales, les stratégies visant à donner aux filles la possibilité de terminer leurs études procurent des avantages à tout le monde.» Ainsi, pour nos pays disposés à amorcer un véritable développement, l'éducation est un investissement idéal.

Selon *EPT en Afrique : Repères pour l'action 2005*, p. 67, «les données empiriques de nombreux pays africains montrent aujourd'hui un taux d'accès en 1ère année égal ou proche de 100%, mais peu sont proches de l'achèvement universel du cycle primaire du fait du problème de la rétention des élèves, surtout les filles, au cours du cycle». Au regard de tout ce qui précède, il apparaît que l'éducation est un préalable au développement.

2-Approches théoriques sur l'éducation

✓ Notions de demande d'éducation

Dans l'univers des biens et des services divisibles, on peut se contenter de dire que l'offreur propose un bien et que la demande légitime la proposition en achetant le bien. Mais on peut imaginer aussi que les demandeurs expriment leurs désirs en explicitant les utilités qu'ils recherchent et que les offreurs traduisent ensuite cette demande latente en biens concrets ; c'est ce qui se passe pour certaines productions sur commande. La demande d'éducation, est l'intention exprimée ou non par une frange de la population d'entreprendre ou de poursuivre des études. Elle est matérialisée par la population scolarisable et résulte d'un ensemble de décisions déterminées par plusieurs facteurs. En revanche, l'offre éducative est un ensemble de dispositions mises en place permettant de satisfaire la demande exprimée. Elle est principalement l'œuvre de l'Etat et ses partenaires (Tchoudja, 2007). Par ailleurs, l'éducation est souvent considérée comme un atout indispensable pour amorcer le délicat problème du développement durable des pays de l'Afrique subsaharienne. Il est opportun qu'on puisse porter une

analyse sur ce concept qui depuis des lustres fait l'objet de tant d'études tout en restant dans le cadre de notre étude.

✓ **La demande d'éducation selon l'approche du capital humain**

L'approche économique contemporaine de l'éducation s'est développée à partir de la fin des années 1950 avec les travaux de Schultz (1963), Becker (1964) et Mincer (1958, 1974) qui ont fondé la théorie du capital humain. Selon cette théorie, les compétences acquises dans le système d'enseignement (école, collège, lycée, université, etc.) augmentent la productivité des individus et, partant, accroissent les revenus qu'ils tirent de leur travail. En d'autres termes, elles constituent une forme de capital dont la particularité est d'être « incorporée » dans les personnes qui la détiennent, d'où son nom de capital humain. L'éducation est alors représentée comme un investissement en capital humain : les individus décident de la durée et du contenu de leurs études en fonction de leurs coûts ainsi que des bénéfices. La théorie économique de la demande d'éducation, repose sur l'idée que les individus déterminent leur parcours scolaire et universitaire de façon rationnelle, en fonction du rendement de l'investissement en capital humain qu'il représente (Becker, 1964). Ce rendement est la différence entre les bénéfices de l'éducation, qui incluent notamment des revenus du travail plus élevés reflétant la productivité accrue des travailleurs les mieux formés, et les coûts de l'éducation, qui sont de deux ordres. Il existe, d'une part, des coûts « directs », frais de scolarité et autres dépenses nécessaires à la poursuite des études, et, d'autre part, des coûts « d'opportunité », à savoir les revenus qu'il aurait été possible de percevoir en travaillant plutôt qu'en étudiant.

La théorie du capital humain postule donc , que l'éducation est l'un des moyens par lequel un pays peut améliorer significativement la productivité de sa main-d'œuvre et augmenter de manière durable son potentiel économique. Dans une étude sur les USA, Denison (1985) trouve que l'augmentation du niveau d'éducation du travailleur moyen entre 1929 et 1982 explique près du quart de la croissance du revenu par tête sur la période. Les succès économiques des pays asiatiques comme le Japon, Taïwan, illustrent bien l'importance du capital humain dans la croissance économique. Ces pays

qui importent presque toutes leurs ressources énergétiques et font face à l'adversité des pays occidentaux, ont réalisé de forts taux de croissance en s'appuyant sur l'éducation et la formation (Becker, 1993). Cet impact positif de l'éducation sur la croissance économique et le développement est le fondement des politiques économiques consistant à encourager l'éducation des enfants.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) de 1980-2000 ont eu des effets néfastes sur les conditions de vie des ménages en Afrique au sud du Sahara, accentuant ainsi les arbitrages entre consommation de base et investissement en capital humain. Ces arbitrages se sont souvent faits au détriment des investissements en capital humain, l'objectif des ménages étant d'augmenter et de stabiliser la consommation alimentaire car l'insécurité alimentaire constitue jusqu'ici un problème crucial en Afrique au sud du Sahara (Savadogo, 2005). Dans les économies pauvres, les ménages font donc face à des choix sévères entre scolariser l'enfant et le faire travailler afin de se procurer un revenu pour subvenir aux besoins immédiats et essentiels du ménage (Patrinos et Psacharopoulos, 1995). Selon Grootaert et Kanbur (1995), dans un environnement économique où la survie dépend du travail dans le secteur informel, beaucoup de ménages conclurent que faire travailler leurs enfants en les soustrayant du système formel d'éducation est la plus pertinente des solutions dans la lutte pour la survie et l'éducation peut offrir les meilleures perspectives pour le futur. Il s'agit en fait pour les ménages de faire un arbitrage entre leur consommation présente (faire travailler l'enfant) et la consommation future (le laisser dans le système éducatif formel pour développer ses capacités). Ils devront donc opérer des arbitrages sévères entre ces deux décisions.

✓ **La demande d'éducation selon l'approche du filtre et du signal**

Selon la théorie de Becker, si un travailleur est mieux formé qu'un second, son revenu doit être supérieur. La théorie ne se vérifie pourtant pas systématiquement. En effet, d'autres variables entrent en compte : les économistes ont d'abord étudié la fonction qui lie le revenu au niveau d'éducation, $R = f(E)$, puis ils l'ont élargie à d'autres variables sociologiques, qui n'ont rien à voir avec la productivité (spécificités

de l'entreprise, structure du marché du travail, contexte économique, secteur d'activité, sexe ou âge de l'actif...). Selon Spence, l'éducation n'aurait pas pour effet d'augmenter la productivité de l'agent mais de sélectionner les agents qui sont déjà et seront les plus productifs. Il y a lieu dans ce cas de remettre en cause la rentabilité sociale d'une éducation qui comporte des coûts importants sans pour autant améliorer la productivité des travailleurs. Le diplôme obtenu est donc simplement un signal pour l'employeur, c'est une preuve que l'agent est meilleur que les autres et qu'il a été sélectionné. Il reste aux individus à choisir la formation qui permet d'envoyer le meilleur signal, soit celle qui offre le plus de possibilités pour trouver un emploi, soit le meilleur taux de rendement. La formation dispensée dans des écoles prestigieuses est alors la plus valorisée puisque les étudiants ont été sélectionnés pour y entrer.

La théorie du signal est un prolongement de celle du filtre. Selon Arrow (1973), initiateur de cette approche, la formation en particulier le diplôme, sert à apporter l'information sur les qualités des individus (intelligence, capacité de travail...). L'éducation ne sert donc pas à accroître les capacités des individus mais à les identifier afin de pouvoir les filtrer. Le système productif filtre les individus en fonction des qualités qu'il recherche. Arrow s'intéresse aux coûts et avantages pour la collectivité d'un tel processus. En définitive, la théorie du capital humain reste pertinente pour analyser la demande d'éducation et justifier une relation positive entre l'éducation et les salaires mais aussi entre éducation et emploi. Il est par ailleurs tout à fait envisageable que la sélection selon les titres par les employeurs donne une incitation à produire le signal qui maximise la probabilité d'être sélectionné ; cette incitation résulte justement du taux de rendement privé de l'investissement en éducation. En effet, selon Blaub, il paraît difficile de limiter le rôle de l'éducation à la seule fonction de signalement. Cela laisserait peu de marge au système éducatif pour contribuer à la croissance économique.

✓ **La demande d'éducation comme produit des politiques publiques**

Chaque pays possède son système éducatif qui a des caractères propres et qui traduit un ensemble de choix politiques généralement très durables. De ce point de

vue, l'offre précède la demande et dans une certaine mesure la conditionne, le modèle, la suscite ou la limite. Mais il reste des marges de liberté, l'interaction entre offre et demande est évidente. La structure des systèmes éducatifs dépend principalement de choix politiques qui sont largement irréversibles et ne sont pas substantiellement modifiés par les changements de majorité politique. C'est ce qui explique que chaque pays présente un système caractéristique dont les traits essentiels demeurent reconnaissables (Vincens, 2000). Les changements s'inscrivent le plus souvent dans cette continuité nationale et il suffit quelquefois de modifier légèrement les règles pour provoquer des effets considérables : en Italie par exemple, l'unification de la formation obligatoire au début des années soixante et l'ouverture plus large de l'enseignement supérieur aux diplômés des nombreux instituts techniques et professionnels ont permis l'élévation de la scolarisation. Celle-ci n'a pas été le résultat d'une réponse passive des familles et des jeunes, suivant docilement les injonctions de l'Etat en matière éducative. Pour s'en convaincre, il faut distinguer les deux aspects de tout système éducatif, son architecture arborescente d'une part et la répartition quantitative du flux d'élèves dans les diverses « canalisations » proposée par l'architecture d'autre part. L'Etat construit l'architecture du système, c'est-à-dire les différentes filières et leur articulation, la durée des cursus, les conditions générales d'admission et les contenus des enseignements, selon des modalités le plus souvent complexes et dans certains cas en liaison avec les entreprises. La demande a généralement peu d'influence directe sur cette construction. La répartition du flux d'élèves dans les différentes voies ouvertes dépend des moyens matériels accordés à chacune et là aussi les Pouvoirs Publics peuvent prendre l'essentiel des décisions. Notamment ils peuvent fixer la proportion de la génération pouvant suivre (ou devant suivre) tel type de formation. Selon Vincens (2000), vers 1960, époque où une proportion encore forte de jeunes ne dépassait pas la scolarité obligatoire dans certains pays d'Europe, un tel système de politique éducative pouvait aboutir à des rationnements simples : une partie des jeunes qui auraient voulu poursuivre des études se trouvaient rejetés sur le marché du travail. Plus tard, la notion de rationnement global a souvent laissé la place à des rationnements localisés, accompagnés de places libres dans d'autres cursus. Autrement dit le nombre total de

places était suffisant, mais un désajustement entre l'offre et la demande existait. C'est ici que l'influence de la demande apparaît.

✓ **Ecrits théoriques**

La littérature sur le phénomène de la scolarisation s'est largement développée tant dans les sciences humaines que dans les sciences économiques et la plupart se sont intéressées aux déterminants explicatifs du phénomène. Ces études abordent les facteurs sous plusieurs angles

Les études de Béginet *et al* (1993) auprès des enfants sur leurs expériences familiales confirment que la baisse de participation des parents à l'éducation scolaire de leur enfant constitue un élément considérable dans la dégradation du rendement académique et il est vain d'espérer améliorer la situation en changeant une fois de plus les programmes et méthode d'enseignement.

Il est aussi nécessaire de savoir qu'un être vivant ne peut rien faire sans la santé (physique, mentale...) en particulier l'Homme d'où une corrélation entre la santé et l'éducation en général (Grossman et Kaestner, 1997 ; Hammond, 2002) et plus précisément le rôle de la santé des enfants dans leur maintien à l'école (Dickson *et al.* 2000 ; Kremer et Miguel, 2004 ; Bobonis *et al.* 2006 ; Bleakley, 2007a, 2007b). Ces derniers travaux montrent en général que le mauvais état de santé des élèves peut constituer un frein à la fréquentation scolaire. Entre temps au Bénin, la maladie de verre de Guinée a empêché bon nombre des parents à ne pas mettre pied à l'école. En Afrique subsaharienne par exemple, la bilharziose représente un problème de santé publique énorme ayant eu des conséquences non moins importantes sur la scolarisation primaire (Duflo, 2010) ; le traitement collectif des élèves contre la bilharziose a contribué à baisser le taux d'absentéisme dans les écoles de 14%, soit l'équivalent de 0,14 années supplémentaires d'instruction par enfant (Kremer et Miguel, 2004) ; en Inde, traiter les enfants contre l'anémie réduit l'absentéisme (Bobonis *et al.*, 2006). Ces différents résultats sont de nature à confirmer le rôle important que joue l'état de santé des élèves dans la scolarisation dans le monde.

Duflo (2010) à travers ses études montre qu'au niveau maternel et primaire les enfants n'ont pas de choix entre aller à l'école alors que le taux d'abandon à ce niveau est vraiment significatif. Par contre au niveau secondaire, universitaire les enfants ont leurs mots à dire en matière d'abandon.

Cependant, dans le cas de la scolarisation primaire, la décision de scolarisation est beaucoup plus imputable aux parents d'élèves; la régularité et la qualité des relations avec les parents d'élèves, constituent un élément déterminant dans l'accomplissement de la mission confiée au service public de l'éducation. L'obligation faite à l'État est de garantir le respect de l'action éducative des familles conduit notamment à une démarche d'éducation partagée et requiert de soutenir et de renforcer le partenariat nécessaire entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, légalement responsables de l'éducation de leurs enfants. La synthèse publiée sous le titre «Les Français et leur école - Le miroir du débat» présente ce qui s'est dit lors du débat national sur l'école qui s'est déroulé entre septembre 2003 et mars 2004. L'évocation du rôle et de la place des parents, des attentes réciproques des familles et de l'école, y est fréquente.

Considérée comme faisant partie des caractéristiques personnelles des apprenants, la motivation figure en bonne place parmi les variables invoquées dans le processus scolarisation (Parker, 1999 ; Abrahamson, 1998). « Les français et leur école - Le miroir du débat », commission du débat national sur l'avenir de l'école », 2004, Dunod.

Parlant des facteurs influençant la scolarisation des enfants à l'école, le mauvais comportement de certains enseignants vis-à-vis des filles rendent également les parents réticents à maintenir les filles à l'école. Par exemple l'étude sur les déterminants et entraves de l'accès à l'éducation au Bénin, (2002) montre que le harcèlement sexuel est l'un des facteurs qui déterminent les disparités entre les sexes en matière d'éducation.

«L'éducation est une condition essentielle de la lutte contre la pauvreté, de la responsabilisation des femmes, de la protection des enfants contre le travail

dangereux, l'exploitation par le travail et l'exploitation sexuelle ainsi que la promotion des droits humains et de la démocratie, de la protection, de l'environnement et de l'influence sur la croissance démographique » (INS, 2010). En effet, selon Ouedraogo (2003), après le bilan de la décennie de l'éducation en 2000 à Dakar, de nombreux observateurs sont désormais convaincus que les objectifs d'Education Pour Tous (EPT), lancés lors de la conférence de Jomtien (1990) et réaffirmés au Forum de Dakar (2000), ne seront atteints qu'en prenant en compte la problématique de la demande d'éducation. Cependant, en dépit des efforts (nationaux et internationaux) entrepris pour développer l'offre scolaire, la mise à l'école est encore loin de concerner tous les enfants en âge d'être scolarisés, surtout en Afrique et particulièrement au Bénin

Dans une étude réalisée au Congo en 2003, par Mumpasi et Pitshandenge, sur la demande d'éducation, il ressort que la en République Démocratique du Congo qui doit scolariser plus ou moins 9 millions d'enfants de 6-11 ne scolarise que 52% de cette effectif. Cette faiblesse dans la scolarisation s'expliquerait par deux éléments : d'une part, une insuffisance de l'offre de scolarisation et d'autre part, le refus ou l'incapacité de certaines personnes à inscrire leurs enfants. Les facteurs révélés par l'étude comme étant les causes de l'incapacité des ménages à scolariser leurs enfants sont : la pauvreté des parents et leur incapacité à payer les frais d'étude, le rôle social de la femme qui privilégie le mariage de la fille plutôt que son instruction, le retard considérable pris par certaines provinces du pays et le rendement interne du système qui exclut de milliers d'enfants de l'école. D'après ces deux chercheurs, l'augmentation de l'offre scolaire, par la construction et la réhabilitation des bâtiments scolaires ainsi que le paiement de salaires décentes aux enseignants, constitue un atout pour répondre à la demande scolaire. Mais, il paraît très important de stimuler et de maintenir cette demande en permettant aux parents d'avoir des revenus qui leur permettent de payer les frais de scolarité de leurs enfants, et de mettre ces derniers dans de meilleures conditions d'études. Selon le rapport sur l'éducation des filles de l'INS (2010), l'influence de la taille des ménages sur la scolarisation des enfants est mitigée selon les résultats empiriques. Au Tchad (Mbaindoh, 1997), au Cameroun (Odi, 1995), au

Kenya (Gomes, 1984), au Mali (Marcoux, 1994) et en Côte d'Ivoire (Ondo, 1999), l'on observe que plus la taille du ménage n'est élevée, plus les enfants n'ont des chances d'être scolarisés. En milieu rural Thaïlandais (Knodel et al. 1990) et au Québec (Jean, 1989), les familles nombreuses ont tendance à soustraire les enfants de l'école. Zahonogo fait une étude des déterminants de la demande d'éducation des ménages ruraux du Burkina Faso. Il fait un modèle Probit sur les données de la campagne 1999-2000 faites dans la zone soudanienne (Nord) du pays. Cette étude a permis de montrer que les variables démographiques et la technologie de production expliquent mieux la demande en éducation des ménages ruraux que les variables de capacité telle que le revenu. En effet, le revenu ne représente pas une contrainte pour la demande d'éducation en milieu rural. Les contraintes sont plutôt liées à la main d'œuvre et au processus de production. L'étude a montré qu'une politique de promotion de l'éducation devra mettre un accent particulier sur le potentiel humain des ménages, car la taille de ceux-ci a été révélée comme un facteur favorable à la demande d'éducation en milieu rural. C'est-à-dire que les ménages de grande taille ont plus de chance de scolariser leurs enfants que ceux des ménages de petites tailles. Il faudra, de ce fait, coupler les politiques d'éducation avec des politiques de santé en vue de rendre favorable l'émergence d'une main d'œuvre bien portante et donc plus productive. Zonon (2001) a fait une étude ayant pour objectif, de connaître les déterminants de la scolarisation au Burkina Faso (2001). Cette étude part du modèle des ménages de Becker pour dériver des fonctions de demande en supposant que les parents ont des préférences différentes selon le sexe des enfants. Ce qui conduit à des fonctions de demande séparées selon le sexe. Le nombre d'années d'éducation reçue étant ordonné entre 0 et 6, Zonon a proposé l'utilisation d'un modèle Probit Ordonné. Cette étude a été réalisée à partir des données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) sur les conditions de vie des ménages de 1998. L'étude a permis de mettre en évidence les variables principales qui influencent la scolarisation au Burkina Faso. En effet, le niveau d'éducation des parents est significatif dans la scolarisation des enfants au primaire. Il en est de même pour le milieu où vivent les ménages. Les ménages qui habitent les zones urbaines ont une demande en éducation plus grande que ceux vivant en zones rurales. Cela s'explique entre autre par la

faiblesse de l'offre éducative dans les campagnes et aux mentalités qui y ont cours. La religion, le niveau d'étude de la mère et la distance entre le lieu d'habitation et l'école influencent positivement la demande de scolarisation. Il existe un biais du genre au primaire, qui disparaît au secondaire. En effet, pour le primaire, les parents préfèrent scolariser les garçons plutôt que les filles.

✓ Milieu rural

Le milieu rural englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire des zones situées en dehors des grands centres urbanisés (Source : OCDE et Conseil de l'Europe). Il constitue le lieu de production d'une grande partie des denrées et des matières premières.

Sa spécificité se situe dans une diversité d'attitudes, de traditions socioculturelles, de liens avec la nature et de caractéristiques économiques et environnementales dont l'origine est principalement basée sur l'agriculture et la sylviculture. Cette spécificité lui procure son attractivité et doit donc être préservée, tout en assurant une réponse adéquate et durable à nos besoins.

Au sens du Code de l'Aménagement du Territoire, le milieu rural comprend la partie du territoire qui englobe la zone agricole, la zone forestière, la zone d'espace vert, ou de parcs. Pour rencontrer l'acception générale du concept de milieu rural, Il faudrait y inclure également une part non négligeable de zones bâties imbriquées dans ces zones, ainsi que d'autres éléments liés ou non à l'exploitation agricole.

La campagne, aussi appelée milieu rural, désigne l'ensemble des espaces cultivés habités, elle s'oppose aux concepts de ville, d'agglomération ou de milieu urbain. La campagne est caractérisée par une faible densité par rapport aux pôles urbains environnant, par un paysage à dominante végétale (champs, prairies, forêts et autres espaces naturels ou semi-naturels), par une activité agricole dominante, au moins par les surfaces qu'elle occupe et par une économie structurée plus fortement autour du secteur primaire. Les habitants sont

dits ruraux ou campagnards. À l'échelle mondiale, près de 3,3 milliards d'individus seraient des ruraux, soit un peu moins de la moitié de la population mondiale.

Si la campagne est caractérisée par une occupation des sols majoritairement agricole, sa population n'est elle pas forcément liée à l'agriculture. Dans les pays en développement, une partie non négligeable de la population rurale travaille dans le secteur primaire. La campagne est alors parsemée de « districts » industriels, en plus, d'être parfois un espace fortement touristique. Cette fonction récréative et amantive s'est amplifiée par l'augmentation de la mobilité spatiale de la population, qui peut se permettre d'habiter à la campagne et de travailler en ville : phénomène dit de rurbanisation.

✓ De tout ce qui précède on conclut que les définitions du terme «milieu rural» varient énormément selon les époques, et selon les pays. Statistiquement, un espace est considéré comme rural quand la plus petite division administrative n'a pas atteint un seuil de population totale ou de densité de population.

PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de l'étude

Pour atteindre les objectifs fixés et vérifier les hypothèses, nous avons optés pour une méthodologie de recherche empirique utilisant une approche participative avec des techniques de collecte des données et outils d'analyse bien appropriés. Ce choix nous a semblé le mieux indiqué dans la mesure où il nous permet d'étudier les conséquences des diverses actions mise en œuvre par le PVM pour améliorer l'accès à l'éducation primaire Dans le village cible. La mise en œuvre de la recherche empirique a nécessité l'identification d'une population mère, la constitution d'un échantillonnage, la collecte et l'analyse des données.

➤ **Technique de recherche**

✓ **Population mère**

La population mère, se définit comme l'ensemble des sujets sur lesquels doivent porter une étude en fonction des informations à recueillir. Nous avons choisi la population mère en tenant compte des informations dont on a besoin pour valider nos hypothèses de recherche. Elle comprend l'ensemble des personnes concernées par les

activités du projet dans le secteur de l'éducation au sein du village de Kandérou. Il est composé de cinq (5) hameaux qui constituent la zone d'intervention du projet qui est notre seul et unique cadre de recherche. La population enquêtée est constituée des responsables à divers niveaux en charge du secteur de l'éducation d'une part et des bénéficiaires directs et indirects des actions du projet d'autre part.

✓ **Echantillonnage**

Dans le cadre de cette étude, deux (2) méthodes ont été utilisées à savoir : la méthode probabiliste et la méthode non probabiliste de l'échantillonnage.

Pour la méthode probabiliste, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage stratifié. Elle consiste à subdiviser les acteurs en strates. On choisit proportionnellement à son importance dans la population, le nombre d'individu nécessaire au sein de l'échantillon pour représenter chaque strate. L'avantage de cette technique est qu'il est peu probable de choisir un échantillon absurde, puisqu'on s'assure de la présence proportionnelle de tous les groupes ou sous-groupes composant la population. Cette technique permet d'atteindre des différents aspects du sujet abordé.

Quant à la méthode non probabiliste, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage à choix raisonné (échantillonnage par quotas), elle permet d'avoir des données fiables, concises et de cibler les personnes les mieux indiquées pour nous fournir les informations indispensables.

✓ **Taille de l'échantillon**

L'échantillon enquêté a été conçu sur la base de sondage par recensement des acteurs impliqués au sein du village de Kandérou.

L'échantillonnage est stratifié en tenant compte de l'effectif de la population bénéficiaire et des cadres du comité de gestion.

Un effectif de 338 acteurs qui participent au processus de la mise en œuvre du PVM dans le milieu d'étude. L'échantillon est composé de 189 acteurs répartis comme suit :

Tableaux 2 : Répartition de l'échantillon de l'unité de gestion (Cadres)

Unité de gestion (cadres)	Population mère	Echantillon prévu
MDAEP (DPP)	09	05
MEMP (DPP)	04	03
CePED	03	03
Comité Local de pilotage du PVM	03	03
Mairie (point focal éducation)	02	02
CCS	01	01
Total	22	17

Source : Données collectées sur le terrain

Tableaux 3 : Répartition de l'échantillon des bénéficiaires

Bénéficiaires	Population mère	Echantillon prévu
Directeurs	26	26
Enseignants	96	48
Membre du comité de gestion des cantines	78	40
Membre bureau APE	116	58
Total	316	172

Source : Données collectées sur le terrain

➤ **Techniques et outils de collecte des données**

Nous avons utilisé (03) techniques pour recueillir les informations : la recherche documentaire, l'enquête et l'observation.

La recherche documentaire, nous a permis de compléter les données recueillies à travers les outils de collecte des données. Elle a commencé par la documentation dans les bibliothèques (FASEG, ENAM, MDAEP, PNUD, CePED etc..), les rapports de performance du PVM, les supports de cours des professeurs et les informations tirées sur l'internet.

En effet, nous avons utilisé des travaux antérieurs de mémoire de fin de formation

de différents établissements, le manuel de procédure administrative et financière du CePED, des ouvrages et livres. Les notes de cours de la gestion des projets ont été utilisées aussi.

L'observation nous permis de nous rassurer de la mise en place des infrastructures et la réalisation des activités financées par le PVM.

Destinée aux cadres de l'unité de gestion du projet et des bénéficiaires, l'enquête nous a permis de comprendre les effets réels des réalisations du projet. Le questionnaire administré aux bénéficiaires est d'un format «questions-réponses ». Il s'agit des questions à deux options de réponses « oui » ou « non » qui sont des questions fermées. Nous avons utilisé aussi des questions filtres. Elle a été utilisée pour recueillir des informations fiables au niveau des cadres du projet. Ce qui nous a permis de mieux comprendre et d'analyser les réponses des bénéficiaires

➤ **Traitement des données et vérification des hypothèses**

✓ **Traitement des données**

En raison des contraintes de coût, notre dépouillement a été fait de façon manuelle. Après le dépouillement des données recueillies, l'analyse a été faite sur la base des techniques statistiques et la présentation des tableaux est réalisée à l'aide des logiciels WORD et EXCEL.

Nous avons dénombré les réponses obtenues à partir des différents outils de collecte, en les regroupant par centre d'intérêt, en les codifiant et les classant suivant les variables de nos hypothèses.

Pour analyser les résultats obtenus des statistiques, nous avons utilisé les techniques d'analyse suivante :

L'analyse descriptive ou l'analyse des tableaux à travers les différents indicateurs contenus dans la grille d'analyse des hypothèses.

✓ **Vérification des hypothèses**

Pour la validation des deux hypothèses, nous avons utilisés des grilles d'analyse dans lesquelles des notes d'appréciation (très bon, bon, et mauvais) ont été attribuées aux indicateurs d'analyse suivant les barèmes déterminés. Si la note recueillie auprès des acteurs enquêtés est supérieur ou égale (\geq) 18 sur 30, ce qui correspond à un seuil de 60% alors l'hypothèse est confirmée. Dans le cas contraire, elle est infirmée.

CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE ET SUGGESTIONS

SECTION 1 : ETUDE DE REFERENCE DU SECTEUR DE L'EDUCATION

La présente section restitue les résultats d'enquête réalisée dans le village de Kandérou avant le PVM et les différentes prévisions du projet face aux résultats de l'étude de référence.

PARAGRAPHE 1 : Etude de référence du secteur de l'éducation.

L'étude de référence a porté sur les différents indicateurs, mettant en exergue les conditions d'étude et les résultats des enfants du village. Ce sont :

- Ind1 : Effectif des élèves,
- Ind2 : Etat des écoles,
- Ind3 : Nombre d'écoles,
- Ind4 : Taux Brut de scolarisation,
- Ind5 : Taux d'admission,
- Ind6: Taux de réussite au CEP,

Partant de nos objectifs, nous avons retenu six indicateurs dans les dix retenus pour l'étude de référence.

❖ Définition des indicateurs et mode de calcul

- **Ind1** : C'est le nombre d'enfants ayant rigoureusement l'âge de 6 ans. Age prévu par la législation en vigueur au Bénin pour entrer au CI. Il est le rapport entre le nombre d'enfants ayant l'âge de 6 ans sur le nombre total d'enfants de 6 à 11 ans de la population.

$$\text{Ind1} = \frac{\text{nombre d'enfants en âge de 6 ans}}{\text{nombre total d'enfants 6-11 ans}}$$

Ind2 : C'est le nombre de module de classe construit en matériaux définitifs et répondant aux normes des OMD et du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE). Il est le rapport entre le nombre de salle de classe en matériaux définitifs sur le nombre total de salle de classe disponible.

$$\text{Ind2} = \frac{\text{nombre des salles de classe en matériaux définitifs}}{\text{nombre des salles de classe disponibles}}$$

- **Ind3** : C'est le nombre d'école fonctionnel ayant obtenu l'autorisation formelle auprès du Ministère des Enseignements Maternels et Primaire.
- **Ind4** : est un indicateur d'accès et de participation utilisé pour indiquer le niveau général de participation dans un niveau d'éducation donné. Il traduit la capacité d'un système éducatif à inscrire les élèves d'un groupe donné. On l'emploie souvent à la place du taux net de scolarisation lorsqu'on ne dispose pas de données sur les effectifs par âge simple. Il est calculé à partir du rapport entre le nombre total d'enfant d'un cycle donné (sans distinction d'âge) sur le nombre total d'enfants appartenant à la tranche d'âge officielle du cycle considéré.

$$\text{Ind4} = \frac{\text{nombre total d'enfants (sans distinction de sexe) d'un cycle}}{\text{nombre total d'enfants appartenant à la tranche d'âge du cycle}} \times 100$$

- **Ind5**: est un indicateur d'accès et de participation. Il indique le niveau général d'accès à l'enseignement primaire puis traduit également la capacité d'un système éducatif à assurer l'accès en première année d'études pour la population ayant l'âge officiel d'admission à l'école. Cet indicateur peut être utilisé à la place du taux net d'admission (TNA) en l'absence de données sur les nouveaux entrants par âge simple. Il est calculé à partir du rapport entre la proportion d'enfants devant être admis à un niveau d'enseignement et la population scolaire correspondant à ce niveau.

$$\text{Ind5} = \frac{\text{nombre d'élève en première année d'étude (CI)}}{\text{population d'âge égal d'admission (6ans)}} \times 100$$

- **Ind6**: est un indicateur d'efficacité interne du système éducatif au Bénin. C'est le rapport entre le nombre d'élèves admis à l'examen sur le nombre d'élève ayant composé.

Le CEP sanctionne au Bénin six années d'études primaires couronnées de succès par un certificat.

Au cas où les notes de classe de l'élève permettent de valider son année, son admission à l'examen ne conditionne pas son inscription dans l'enseignement secondaire premier cycle.

$$\text{Ind6} = \frac{\text{nombre d'enfants admises au CEP}}{\text{nombre d'enfants ayant composé}} \times 100$$

Tableau 4 : Analyse de pertinence et de mesurabilité des indicateurs retenus

Indicateur	Critère de validation					
	Spécifique	Mesurable	Atteignable	Réaliste	Time-bound	Observation
Ind1	+	+	+	+	+	Bon
Ind2	+	+	+	+	+	Bon
Ind3	+	+	+	+	+	Bon
Ind4	+	+	+	+	+	Bon
Ind5	+	+	+	+	+	Bon
Ind6	+	+	+	+	+	Bon

Ce tableau montre que l'ensemble des indicateurs utilisés dans le cadre de l'étude de référence sont solides, valides et permettent de disposer d'informations crédibles et fiables afin de mieux appréhender les différents problèmes liés à l'éducation dans le village de Kandérou.

Les différents indicateurs utilisés dans la présente étude n'ont pas pu être mesurés à la même année, compte tenu de l'absence des informations. Mais néanmoins ces indicateurs ont pu être renseignés sur différentes années. Les valeurs de base de ces différents indicateurs se présentent par année comme suit :

Tableau 5 : Valeur de base des indicateurs

Indicateurs	Unité de mesure	Valeurs de base (Baseline)	Année de base
Ind1	Nombre	3838	2010
Ind2	Pourcentage	50	2011
Ind3	Nombre	11	2011
Ind4	Pourcentage	49,1	2010
Ind5	Pourcentage	11	2010
Ind6	Pourcentage	52	2005 ¹

Source : Rapport : Etude de référence PVM-2011

Les valeurs présentées dans le tableau ci-dessus, traduit les nombreux problèmes auxquels est confronté le secteur de l'éducation dans le village de Kandérou. Ainsi, pour améliorer cette situation, le PVM dans sa mise en œuvre a prévu de réaliser un certain nombre d'indicateur au cours de la phase d'exécution.

Le paragraphe2 de la présente section sera consacré à la présentation des prévisions du PVM, pour améliorer la situation de référence du secteur de l'éducation dans le village de Kandérou.

PARAGRAPHE 2 : Prévision du PVM.

L'Objectif du Millénaire pour le Développement 2 (OMD2) en rapport avec l'éducation se formule comme suit : «D'ici 2015, assurer l'éducation primaire pour tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde».

L'atteinte de cet indicateur constitue l'objectif principal du PVM dans le secteur de l'éducation.

La conduite de nos travaux de recherche s'est déroulée dans cinq (05) hameaux que compte le village de Kandérou les plus pauvres ciblés selon l'approche participative de développement du PVM. Ceci vise la promotion du développement à

¹ Depuis 2005, l'EPP de Kandérou n'a présenté que de candidats en 2012 au CEP.

la base et la réduction à grande échelle de la pauvreté au sein de ces communautés. Il s'agit des hameaux que présente le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Hameaux objet de l'étude

Hameaux cibles	2012	2013	2014
Kandérou	X		X
Kokéra	X		X
Kpako-Gourou		X	
Nipouni		X	X
Wogobiga			X

Source : Données collectées sur le terrain

Les flèches de ce tableau indiquent que le PVM est intervenu dans les cinq (05) comme prévu entre 2012 et 2014. Ce qui montre que les cinq hameaux du village de Kandérou ont effectivement bénéficié des interventions du projet dans le secteur de l'éducation. Afin d'atteindre son objectif principal dans le secteur de l'éducation qui est de réaliser l'OMD2 dans le village de Kandérou, plusieurs réalisations ont été faite dans le but d'améliorer les indicateurs suscité.

Ces dernières s'étendent sur deux volets à savoir :

- Le volet infrastructure scolaire et équipement qui regroupe :
 - Construction et réfection des salles de classes
 - Construction des réfectoires pour écoliers
 - Construction de bureau + magasin aux directeurs
 - Mise en place de cantine scolaire
 - Construction de latrine scolaire et de point d'eau
 - Logement pour enseignants
 - Acquisition de mobilier de bureau au profit des enseignants et directeurs
 - Acquisition de tables, bancs et tableau pour les écoliers,
 - Acquisition d'ustensiles de cuisine au profit du comité de gestion des cantines.

➤ Le volet formation qui regroupe

- Le recrutement de nouvel enseignant qualifié,
- La formation des enseignants en place avant le projet,
- Le renforcement périodique de capacité des différents acteurs du secteur
- La formation des APE sur la gestion efficiente et efficace des écoles en collaboration avec les directeurs.
- L'acquisition de manuel didactique au profit des enseignants,
- L'acquisition de fourniture scolaire et la confection d'uniforme au profit des écoliers,

La mise en œuvre des différentes activités a apporté une amélioration du degré des indicateurs retenus. Ce qui concourt à l'atteinte de l'OMD2. De 2011, date de démarrage du projet à ce jour, des progrès sont observés dans les domaines d'intervention du projet. Les différents progrès dans le secteur de l'éducation observés seront présentés dans la section 2.

SECTION 2: PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

La présente section restitue les résultats d'enquête auprès des acteurs ciblés du PVM, impliqué dans l'amélioration du secteur de l'éducation.

PARAGRAPHE 1: Présentation des données.

Les données recueillies auprès des différents acteurs sont présentées à travers les tableaux suivants :

Tableau 7 : Répartition de la population enquêtée suivant les catégories d'acteurs

Catégories d'acteurs		Effectif prévu	Effectif enquêté
Unité de gestion	MDAEP	05	02
	MEMP	03	01
	CePED	03	03
	CLP	03	03
	Mairie	02	02
	CCS	01	01
Bénéficiaires	Directeurs	26	21
	Enseignants	48	41
	Membres du comité de gestion des cantines	40	34
	Membres APE	58	55
	Total	189	163

Source : Données collectées sur le terrain.

Sur les 189 acteurs prévus, 163 ont été effectivement approché par nos enquête ; soit un taux de sondage de 86,24 %. Ce pourcentage est dû à la mobilité ou à la disponibilité des acteurs concernés.

Tableau 8 : Répartition de la population enquêtée selon le sexe

Sexe	Effectifs	Fréquence (%)
Masculin	112	68,71
Féminin	51	31,29
Total	163	100

Source : Données collectées sur le terrain

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des sujets interrogés sont des hommes ; soit 68,71%. Les femmes ne représentent que les 31,29%. En effet, l'un des points d'intervention du PVM est la prise en compte de « l'approche genre » à tous les niveaux de prise de décision surtout au sein des comités de gestion. Donc la faible participation des femmes est due à la représentativité des femmes au sein des groupements ou association villageois intervenant dans le domaine de l'agriculture et autres activités génératrices de revenu.

✓ **Résultats relatifs à la mise en œuvre du PVM**

A l'issu de nos enquêtes auprès des acteurs concernés par ladite réalisation, nous avons puis dénombré un total de vingt-cinq (25) écoles pour cinquante-six (56) salles de classes avec magasin toutes construites en matériaux définitives ; soit 26 salles de classes réhabilitées et équipées en mobilier : tables et bancs pour les élèves ; bureau et armoires pour les enseignants; 30 salles nouvellement construites et équipées. On note aussi la construction de 27 modules de quatre cabines de latrines publiques ; soit 108 cabines au total. Ces latrines sont construites dans les écoles et en dehors des écoles, non loin des habitations. Ce qui permet désormais aux populations de s'en servir en cas de besoin. Nous pouvons noter la mise en place de 22 Forages équipés de pompe à motricité humaine dans les écoles et en dehors. Le tableau ci-dessous indique la répartition des réalisations dans les cinq (05) hameaux de Kandérou.

Tableau 9: Répartition des réalisations scolaires dans les cinq (05) hameaux.

Hameaux	Salles de classes		Latrines	Forages	Total		
	Réhabilitées	Construites	Modules construites	Construites	salles de classe	Nombre de Latrines	Forages D'eau
Kandérou	13	06	10	05	19	40	05
Kokéra	04	06	05	04	10	20	04
Kpako Gounou	06	06	03	03	12	12	03
Nipouni	01	06	04	04	07	16	04
Wogobiga	02	06	05	06	08	20	06
					56	108	22

Source : Données collectées sur le terrain

Photo 1



Vue d'un point d'eau avant l'intervention du PVM

Photo 2



Vue d'un forage à motricité humaine installé par le PVM

Photo 3



Vue d'une salle de classe avant l'intervention du PVM

Photo 4



Vue d'un module de salle de classe construit par le PVM

Ces différentes réalisations du PVM, ont permis de dénombrer divers niveaux de satisfaction des acteurs concernés.

Signalons que le niveau de satisfaction des acteurs regroupe la motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école, la motivation des directeurs, des enseignants à enseigner dans les classes, l'amélioration des conditions de travail des apprenants et des enseignants et enfin la motivation du chef de la circonscription scolaire à accompagner les directeurs et enseignants dans la mise en œuvre du programme d'étude. Le tableau ci-dessous indique ces niveaux de satisfaction :

Tableau 10: Niveau de satisfaction des acteurs et accessibilité des écoles.

Catégories d'acteurs	Appréciations		Niveau de satisfaction	Accessibilité des écoles
		Effectif		
Directeurs, enseignants et CCS		63	48(76,19%)	52(83,87%)
Membre APE et comité de gestion des cantines scolaires		89	82(92,13%)	87(97,75%)

Source : Données collectées sur le terrain.

On remarque le niveau de satisfaction des directeurs, enseignants, CCS, des membres APE, et du Comité de gestion des cantines scolaires par rapport aux réalisations varie de 76,19% à 92,13%. Le niveau d'accès des apprenants par rapport aux écoles, quant à lui varie de 83,87% à 97,75%.

Par ailleurs les résultats des enquêtes nous révèlent, une statistique sur l'effectif des écoliers et le taux moyen de scolarisation avant et après les réalisations du projet.

Tableau 11 : Taux d'accroissement de l'effectif des écoles avant et après les réalisations.

Indicateurs	Avant les réalisations			Après les réalisations			Taux moyen d'accroissement	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Avant les réalisations	Après les réalisations
Effectifs des écoles	3256	3838	3871	3987	4731	5166	18,89%	29 ,57%

Source : Données collectées sur le terrain.

Tableau 12: Evolution du taux brut de scolarisation avant et après les réalisations.

Indicateur	Avant les réalisations			Après les réalisations			Moyenne	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Avant les réalisations	Après les réalisations
Taux brut de scolarisation	37 ,18%	49,1%	49,23%	49,51%	50 ,63%	53,16%	45,17%	51,1%

Source : Données collectées sur le terrain

L'intervention du projet à travers la réhabilitation des anciennes salles de classe et la construction de nouvelles salles de classes, l'achat et la distribution des fournitures scolaires, d'uniforme aux écoliers, le recrutement de nouveaux enseignants qualifiés, les formations de renforcement des capacités au profits des enseignants et membre APE, la distribution des mallettes pédagogiques aux enseignants, la mise en place des forages d'eau pour libérer les enfants, surtout les filles qui ont cette charge au sein des ménages à se rendre à l'école, la sensibilisation à grande échelle des parents d'envoyer les enfants à l'école a permis d'augmenter le taux moyen d'accroissement des effectifs avant les réalisations de 18,89% à 29,87% après les réalisations. Ce qui a permis d'augmenter le taux moyen de scolarisation de 45,17% avant les réalisations à 51,1% après les réalisations.

Par ailleurs, les résultats de nos enquêtes, ont révélé qu'afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les différentes écoles, le PVM a mis en place un certain

nombre de mesure incitative pour permettre aux acteurs de donner le meilleur d'eux-mêmes. Au nombre de ces différentes mesures, nous pouvons noter :

La mise en place des cantines scolaires au profit des élèves. A ce niveau, 16 écoles sur les 25 que compte la zone d'intervention du projet bénéficient des cantines scolaires PAM. Les services qu'offrent les cantines sont entièrement financés par le projet avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et les communautés à la base. Ainsi donc, dans chaque école un comité de gestion est installé pour une gestion efficace et efficiente des ressources/dotations allouées aux cantines. Nous avons dénombré toujours au cours de nos enquêtes, la construction de deux (02) réfectoires équipés en tables et bancs pour permettre aux élèves de manger dans de meilleures conditions, la mise en place de forage à motricité humaine, la création des jardins scolaires dans les écoles pour permettre aux élèves de se distraire pendant la récréation, l'acquisition des ustensiles de cuisine et la construction avec l'appui de la GIZ des foyers améliorés au profit des femmes qui préparent dans ces cantines. Nous avons noté aussi la mise à disposition des apprenants de cuillères, de fourchettes, de plats et de gobelets. Le recrutement de 41 enseignants sur les 96 que comptent les 25 écoles de la zone d'intervention du projet ; la formation et le recyclage périodique de tout les enseignants sur les thèmes : la préparation des classes, la déontologie de l'enseignement, la gestion administrative et pédagogique de l'école, les techniques d'évaluation des acquis des apprenants etc....., le payement à temps des salaires des enseignants recrutés, la mise en place de logement pour enseignant ; la formation des directeurs sur la gestion des cantines scolaires, la morale professionnelle et la gestion des écoles sont autant d'action menée par le projet pour permettre aux enseignants et directeurs de mener à bien leur travaille afin de donner un meilleur résultat. Nous avons recueilli au cours de nos enquêtes, la satisfaction et le niveau de maîtrise des outils et techniques issus des différentes formations de recyclage organisée par le PVM pour améliorer le rendement les écoles.

Tableau 13 : Taux de satisfaction et niveau de maîtrise des outils et techniques issus des formations

Appréciations		Taux de satisfaction au terme de la formation	Niveau de maîtrise des techniques et outils issus des formations
Catégories d'acteurs Effectif			
Directeurs	21	18(85,71%)	21(100%)
Enseignants	41	40(97,56%)	41(100%)
Membre APE	55	52(94,54%)	55(100%)

Source : Données collectées sur le terrain.

De ce tableau, il ressort d'une part, que le taux de satisfaction des acteurs concernés par les formations relatives aux divers thèmes énumérés plus haut varie de 85,71% à 97,56% et d'autre part, qu'ils ont tous une bonne maîtrise des techniques et outils de gestion et d'apprentissage issus des formations de recyclage organisée par le projet. Nos enquêtes et observations, nous ont permis de vérifier l'effet induit par la pratique des outils et techniques issus des formations à l'endroit des enseignants sur le taux d'admission et le taux de réussite au CEP des élèves dans les différentes écoles de la zone d'intervention du projet. Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution des taux d'admission et de réussite au CEP suite à l'application des différents outils et techniques issus des formations.

Tableau 14: Appréciation de l'évolution du taux d'admission suite à la mise en pratique des outils et techniques issus des formations.

Année	Avant les mesures incitatives			Après les mesures incitatives			Moyenne	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Avant les mesures incitatives	Après les mesures incitatives
Taux d'admission	9,32%	9,85%	11%	27,52%	85,97%	91,3%	10,05%	68,26%

Source : Données collectées sur le terrain

L'examen du tableau montre une amélioration du taux d'admission suite à la mise en œuvre des mesures incitatives. la moyenne de ce taux est passé de 10,05% avant à 68,26% après.

Tableau 15 : Evolution du Taux de Réussite au CEP suite à la mise en place des mesures incitatives.

Année	2005 (Baseline)	2012	2013	2014	Moyenne
Taux de Réussite	52%	64,98%	68,04%	71,13%	68 ,05%

Source : Données collectées sur le terrain

L'examen du tableau montre que le Taux de Réussite à l'examen du CEP est passé de 52% en 2005 à 95% en 2014. Soit un accroissement 43% pour une moyenne de 78,43%.

PARAGRAPHE 2 : Analyse et discussion des résultats

✓ Analyse relatif à la réalisation des infrastructures scolaires.

Les données ont révélé que les communautés cibles ont trouvé opportune l'intervention du projet à travers la réalisation de 56 salles de classe pour 25 écoles toutes en matériaux définitifs (Tableau 9). Le Tableau 11 montre le niveau de satisfaction des directeurs, enseignants, CCS, membre APE et membre du comité de gestion des cantines scolaires par rapport aux réalisations. Il varie de 76,19% à 82,13%. Ces taux observés témoignent de l'utilité de ces réalisations pour lesdites communautés. En effet, suite à la réhabilitation, à la construction des modules de classe et à la construction des latrines dans les différents hameaux du village de Kandérou, les parents d'élève ont exprimé leur soulagement. Cependant, les enfants n'auront plus à parcourir de longue distance pour se rendre à l'école. Aussi, elles ont contribué à la réduction des risques liées au trajet et aux maladies endémiques auxquelles sont confrontées lesdites populations. C'est l'exemple de Mr OROU BAGOU dans le village de Kokéra qui dit : *«je suis totalement satisfait de la réalisation des infrastructures scolaires. Je vais y inscrire tous mes enfants en âge d'aller à l'école.»*. En outre, les différentes réalisations du projet ont contribué à l'amélioration des conditions de travail des enseignants, des écoliers ; ce qui explique le niveau d'accessibilité aux écoles exprimé par les différents acteurs. Ce niveau varie de 83,87% à 97,75% (Tableau 10). Cela a mis aussi fin aux diverses difficultés que rencontraient les différents acteurs du système éducatif à savoir : l'interruption des cours pendant la saison pluvieuse, l'extrême chaleur qui donne la fatigue aux enfants et enseignants, l'insécurité dans les classes presque en matériaux précaires, l'exiguïté des classes, l'insuffisance d'enseignants et d'enseignants qualifiés et de matériels didactiques. De plus la réalisation de ces infrastructures scolaires favorise l'urbanisation de la localité et la formation des futurs cadres pouvant mettre plus tard leurs connaissances au service du développement de la nation et de l'amélioration de la croissance économique. A travers la promotion de l'éducation, le PVM permet aux apprenants de développer des aptitudes sociales (santé physique, bien être psychique, découverte, leaderships et besoin de réussite etc.). Soulignons, que les infrastructures réalisées offrent un cadre idéal de formation et de travail aux écoliers et aux

enseignants donc l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales concernées. Les enquêtes auprès du CCS, des directeurs, et des enseignants nous ont permis de constater l'accroissement moyen des effectifs des écoles après l'implantation des infrastructures scolaires dans ces localités (Tableau 11). En effet, l'intervention du PVM dans le village de Kandérou a permis d'améliorer le taux moyen d'accroissement des effectifs. Il est passé de 18,89% avant les réalisations à 29,57% après les réalisations. Ce qui a entraîné l'amélioration du taux moyen de scolarisation de 45,17% avant à 51,1% après les réalisations (Tableau 12). Ces taux témoignent de la pertinence des infrastructures réalisées. Aussi, l'implantation des infrastructures résous le problème de la première scolarisation des enfants. De plus en inscrivant vite les enfants en première année de cycle du primaire, ils acquièrent trop tôt les notions d'initiations, évoluent plus aisément dans le cursus scolaire et donne un meilleur rendement.

Pour la validation de la première hypothèse, les indicateurs d'appréciations jugés très important sont les paramètres utilisés pour confirmer ou infirmer ces assertions. La synthèse des notes attribuées à ces indicateurs par les acteurs se regroupe dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Accès à l'école primaire et à la réalisation des infrastructures.

N°	Critères d'analyse	Barèmes de notation						Score	Total
		Très bon		Bon		Mauvais			
		6	5	4	3	2	1		
1	Taux d'accroissement de l'effectif des écoles		X					5	6
2	Nombre de salles de classes disponibles			X				4	6
3	Accessibilité des écoles		X					5	6
4	Niveau de satisfaction		X					5	6
5	Taux moyen de scolarisation				X			3	6
Total		-	15	4	3	-	-	22	30

Source : Données collectées sur le terrain.

Le résultat obtenu est de 22 sur 30 soit un taux de 73,33%. Ce taux est supérieur au seuil de 60% fixé. L'hypothèse selon laquelle l'amélioration de l'accessibilité de l'école à l'enseignant primaire a favorisé la scolarisation des enfants est validée.

✓ **Analyse relatives aux différentes mesures incitatives mise en place le PVM.**

Les enquêtes ont révélés que les communautés cibles ont jugé utile la mise en place des mesures incitatives par le projet afin de motiver les acteurs en amont et en aval du secteur de l'éducation. Au nombre des mesures incitatives, on note la mise en place des cantines scolaires et des points d'eau. En effet, la mise en place de ces dernières a permis d'alléger les peines quotidiennes des parents d'élève qui ont le souci permanent des charges du petit-déjeuner à donner aux enfants à l'école. C'est l'exemple de Mme Osséni dans le village de Nipouni qui dit « *franchement, je suis contente que le PVM est installé les cantines pour donner à manger à nos enfants, maintenant quand mes trois enfants veulent se rendre à l'école, je n'ai plus de souci car je sais qu'ils vont manger à l'école grâce au PVM...* ». Il ressort que le PVM vient

de résoudre un problème crucial auxquels sont confrontés la plupart des ménages en milieu rural. Ce problème fait partir des facteurs majeurs de déscolarisation des enfants en milieu rural. Quant au point d'eau installé, il a permis de libérer les enfants retenues dans les ménages surtout les filles qui ont la charge d'aller chercher l'eau à des dizaines de kilomètre pour les besoins domestiques. Désormais, la proximité des points d'eau allège la tâche aux parents surtout les mères qui dans l'exercice de leurs tâches sollicite les enfants. Cela libère aussi les enfants retenus pour les salles de classe. C'est l'exemple de Mme MAMA dans le village Wogobiga qui dit « *je suis vraiment contente que le PVM est installé les points d'eau, grâce à cela je ne retiens plus ma fille à la maison, elle va normalement à l'école comme les garçons...* » Ces mesures ont permis de maintenir désormais les enfants à l'école qui autrefois rentrais et ne revenaient plus pour poursuivre les cours dans l'après midi. Le recrutement, le recyclage périodique des enseignants qualifiés et le payement à temps des salaires des enseignants motivent ces derniers à bien faire le travail.

Le niveau de satisfaction des bénéficiaires des formations organisée par le PVM varie de 85,71% à 97,56% (Tableau 13). De plus ils ont tous une bonne maîtrise des outils et techniques enseignés au cours des formations (Tableau 13). Toutes ces mesures ont contribuées à améliorer le niveau d'étude des enfants par ricochet le niveau du taux d'admission de 10,05% avant à 68,26% après (Tableau 14) et le taux moyen de réussite au CEP est passé de 52% à 68,05% (Tableau 15). Ces taux témoignent de l'importance de la mise en place des mesures incitatives pour favoriser l'amélioration du niveau d'étude et de réussite au CEP. Tout ceci expliquent les rendements observés dans les différentes écoles situées dans la zone d'intervention du projet au cours des trois années de mise en œuvre de la phase pilote.

Tableau 17 : Mesures incitatives mise en place par le PVM

N°	Critères d'analyse	Barèmes de notation						Score	Total
		Très bon		Bon		Mauvais			
		6	5	4	3	2	1		
1	Nombre de cantines scolaires			X				4	6
2	Nombre de point d'eau			X				4	6
3	Taux d'admission		X					5	6
4	Taux de réussite au CEP				X			3	6
5	Niveau de satisfaction et de maîtrise			X				4	6
Total		-	05	12	03	-	-	20	30

Source : Données collectées sur le terrain

A la lumière du tableau ci-dessus, l'analyse révèle un résultat de 20 sur 30, ce qui équivaut à un taux de 66,67%. Ce taux se situe au dessus du seuil de 60%. Donc l'hypothèse selon laquelle les différentes mesures incitatives mise en place par le PVM ont favorisé l'accroissement du taux de réussite des enfants bénéficiaires est validée.

SUGGESTIONS

La réduction de la pauvreté dans le monde est plus que jamais la préoccupation majeure de tous les acteurs au développement qui cherchent et innovent pour atteindre cet objectif. Le PVM à l'instar des autres projets et programmes de développement s'inscrit dans ce cadre. L'étude de la contribution dudit projet à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire dans le village du millénaire de Kandérou, amène à formuler en direction des acteurs quelques suggestions dans le but de parfaire la mise en œuvre des diverses actions dudit projet dans le secteur de l'éducation. Les suggestions suivantes ont été formulées :

❖ A l'endroit du Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire

- Renforcer la mesure courageuse déjà prise en matière d'éducation primaire, en déchargeant complètement les parents en milieu rural des frais secondaires qui ont la volonté d'inscrire les enfants à l'école.
- Pouvoir ces jeunes apprenants comme au temps de la colonisation, de tenue kaki et de la totalité des fournitures scolaires et tout ceci dans l'espoir d'améliorer le rendement interne de l'école primaire en milieu rural qui constitue le seul segment du système accessible aux couches défavorisées
- Installer les cantines scolaires dans chaque école primaire surtout pour alléger les peines des populations
- Assurer de meilleure condition en infrastructures, en matériels pédagogiques et en personnels pour l'accueil efficace des apprenants dans les écoles en milieu rural.

❖ A l'endroit des autorités locales

- Développer des politiques pour une bonne gestion des acquis du projet (salle de classe, réfectoires, jardin scolaire Cantines scolaires etc.)
- Sécuriser les réalisations du projet.
- Pérenniser les différentes actions mise en place par le projet pour booster le secteur de l'éducation.

- Instaurer des taxes pour accompagner les cantines scolaires et payer les enseignants recrutés par le projet qui une fois à la fin dudit projet seront sans salaire.
- Continuer la sensibilisation à grande échelle pour une meilleure scolarisation après le projet.
- Eviter surtout la politisation des acquis du projet.

CONCLUSION GENERALE

La présente étude a pour objectif d'analyser la contribution du PVM à l'amélioration de l'accès de l'école à l'éducation primaire dans le village de Kandérou. A travers cette étude, il est question de montrer comment la mise en œuvre du projet contribue à la résolution des problèmes liés au secteur de l'éducation dans le village cible. L'objectif est atteint par une méthodologie empirique. En effet, les résultats issus de cette recherche empirique ont révélé que le PVM a accompli d'important progrès dans le secteur de l'éducation. Ces différents progrès s'observent :

Primo par la construction de 56 salles de classes en matériaux définitifs, la construction de 108 latrines, de 02 réfectoires, la mise en place de 22 forages à motricité humaines et la sensibilisation à grande échelle des populations ont favorisé la scolarisation d'un plus grand nombre d'enfant dans le village.

Secundo par la distribution des kits scolaires, des tenues kaki aux apprenants, des malles pédagogiques aux enseignants, le recrutement de nouveau enseignant qualifié la formation des enseignants en place et le recyclage périodique de tout les acteurs du système, la mise en place des jardins et cantines scolaires et enfin le paiement des salaires des enseignants recrutés ont permis d'améliorer les résultats au CEP dans les écoles.

Au total, le PVM dans sa mise en œuvre a contribué à l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation primaire, à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'études des apprenants. Ce qui a permis d'améliorer en moyenne, le taux brut de scolarisation de 45,17% à 51,1%, ensuite le taux d'admission de 10,05% à 62,26% et enfin le taux de réussite au CEP de 52% à 68,05%. En agissant sur le secteur de l'éducation, le PVM contribue au développement du village de Kandérou. Le développement n'étant pas exclusivement l'amélioration des conditions de vie des communautés, les infrastructures mise en place par le projet apportent aux communautés des conditions pour une vie meilleure par ricochet le développement de l'économie local. Soulignons que le projet par l'approche participative du concept du Village du Millénaire à responsabiliser les communautés dans le développement de leur localité. Toutefois, il demeure important que les acquis du projet soient

sauvegardé, sécurisé et bien gérer de la part des autorités locales et des acteurs du système éducatifs à la fin dudit projet.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Audas, R., et J., D. Willms.2001. « Engagement and Dropping out of School: A Life-Course Perspectiv ». Université du Nouveau-Brunswick, Canadian Research Institute for Social Policy.

Banque Mondiale (2012) : Le système éducatif béninois : analyse sectorielle pour une politique éducative plus équilibrée et plus efficace, Document de Travail n°165.

Barthélemy Mahugnon SENOU (2013), L'abandon scolaire en cours d'année au Bénin : une analyse micro économétrique

BECKER, G. (1964):» *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*», New York, Columbia University Press.

BEHRMAN, JERE R., and NANCY BIRDSALL. (1983): "The quality of schooling: quantity alone is misleading." *American Economic Review* 73, no.5 (December):928-946.

DUFLO, E., (2010) : «Le Développement Humain: Lutter contre la pauvreté (I) », La République des Idées, éd. Seuil.

Etudes et enquêtes d'éducation comparée ; L'échec scolaire dans l'enseignement primaire: moyens de le combattre ; Etude comparée internationale de **José Blat Gimeno (1984)** page 30,31 et 32 ; Etude préparée pour le Bureau international d'éducation

MUMPASI, M. et NGONDO, P. (2003), *Demande d'éducation en République Démocratique du Congo*, Université de Kinshasa, 10p

HANUSHEK, E. A., and WOESSMAN, L.(2007): «*Education Quality and Economic Growth*» Washington, DC: World Bank.

HARBISON, RALPH W., and ERIC A. HANUSHEK. (1992): *Educational performance of the poor: lessons from rural northeast Brazil*. New York: Oxford University Press.

Les déterminants et entraves de l'accès à l'éducation dans les milieux ruraux au Bénin (Aide et Action Bénin, 2002)

OMD : Rapport du Bénin sur la situation actuelle et les perspectives PNUD (2010) P16

PVM (2011) Document projet

INSAE (2012) Rapport EMICoV 2010 « Principaux indicateurs »

INSAE (2014) Tableau de Bord Social 2012, Tome 1 p66

INSAE (2011) Rapport d'étude de Référence du secteur de l'éducation PVM 2011 P76-83

MEMP (2008) Rapport sur le diagnostic du secteur de l'éducation P13-44

PVM (2013) Rapport d'évaluation à mi- parcours

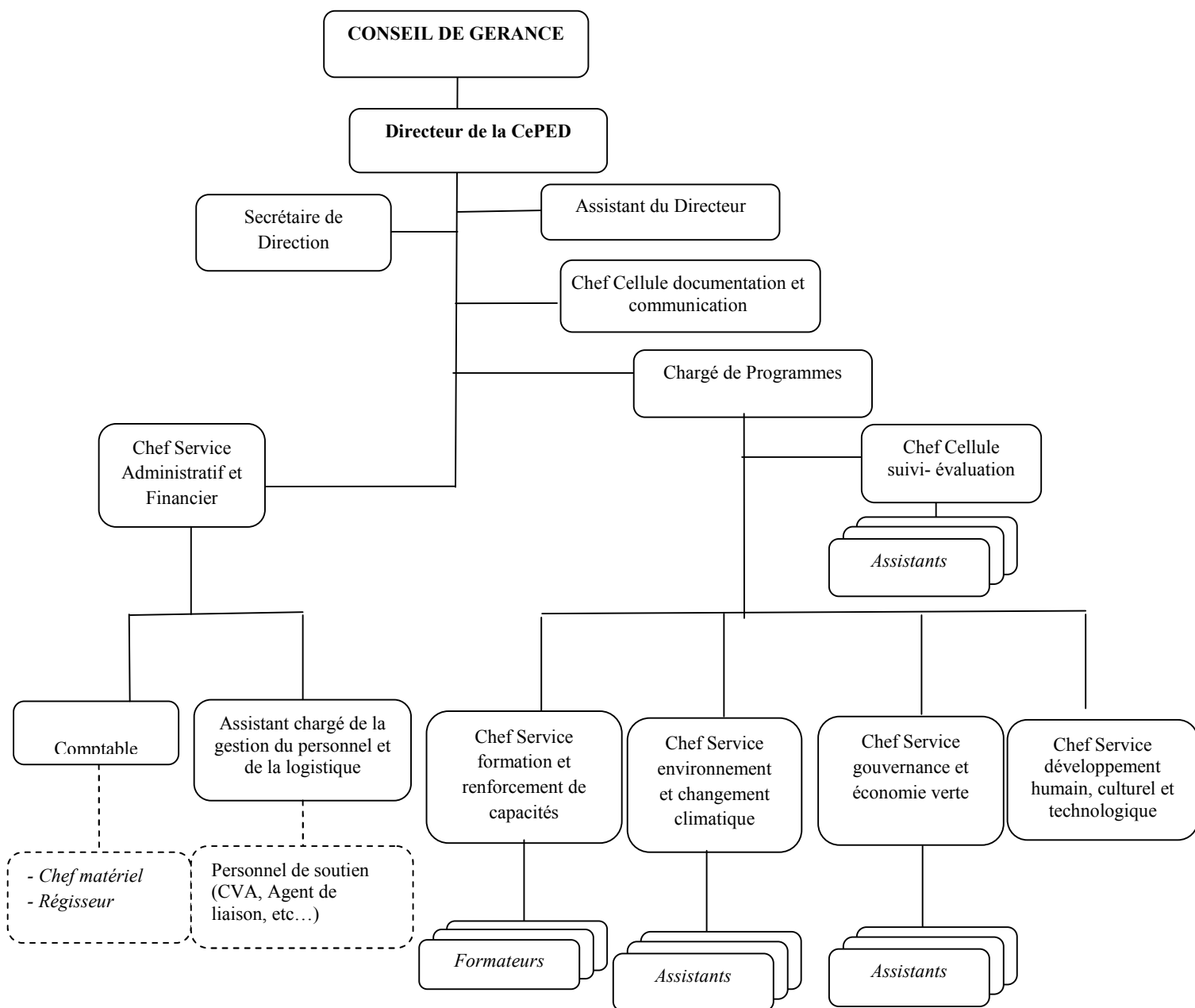
«**Bénin Alafia 2025**», Document de Stratégie de Développement à long terme

CePED (2014) Manuel de Procédures Administratives, Financiers et Comptables. Version actualisée

Rapport Narratif d'Evaluation et de performance du secteur de l'éducation (2014)/ PVM.

ANNEXES

Annexes 1 : Organigramme du CePED



Annexe 2 :

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

Ce questionnaire a été réalisé dans le cadre de la réalisation d'un mémoire en Science Economique afin d'analyser la contribution du PVM à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire des enfants dans le village de Kandérou. Ainsi, vous avez été identifié comme personne capable de nous fournir des informations justes et utiles pour notre travail.

Nous vous prions de répondre très sincèrement aux différents questionnes qui vous seront adressé et nous vous rassurons que vos réponses seront exploitées dans l'anonymat.

Village :

Sexe : Masculin Féminin

1- Connaissez-vous le Projet Village du Millénaire ?

OUI NON

2- Avez-vous bénéficié des infrastructures du PVM ?

OUI NON

Si oui quels types d'infrastructures ?

.....
.....

3- Pour quelles fins servent ces infrastructures ?

➤ Salle de classe

➤ Salle de réunion

➤ Résidence

➤ Autres (préciser)

4- Ces infrastructures sont en matériaux définitifs ?

OUI NON

5- Quelle appréciation faite vous de la qualité de ces infrastructures ?

Très bien Bien Passable

6- Avez-vous reçu des matériels didactiques pour mener à bien votre fonction de la part du PVM ?

OUI NON

PVM ?

OUI NON

5- Si oui, quel était l'état de la plupart de ces infrastructures ?

Matériaux définitifs matériaux précaires

6- Quelles est votre appréciation sur la qualité des infrastructures réalisées par le PVM ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

7- A l'heure où nous sommes, existe-t-il encore des écoles en matériaux précaires dans votre village ?

OUI NON

8- Quelle est votre appréciation des cantines PAM dans les écoles ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

Si « Satisfaisant » en quoi ?

(Préciser).....

.....

.....

9- Selon vous, les actions du PVM dans le secteur de l'éducation ont-ils favorisé l'accroissement des effectifs dans les écoles ?

OUI NON

10- Êtes-vous satisfait des différentes formations organisées par le PVM à l'endroit de votre association pour vous permettre de mieux accomplir votre mission ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

11- En tant que représentant des parents d'élèves, selon vous tous les enfants en âge d'être scolarisé sont ils envoyés à l'école depuis en place des infrastructures scolaires ?

OUI NON

OUI NON

3- Si « OUI » comment ?

Don de fourniture scolaire Don d'uniforme Don de sac

Cantine scolaire latrine Eau potable

Autres (préciser).....

.....

.....

4- Quelle est votre appréciation des cours de remise à niveau organisé par le PVM et animé par vos maîtres et maîtresse à votre endroit ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

5- Appréciez-vous les cantines scolaires ?

OUI NON

6- Si « OUI » pourquoi ?

Parce que

- Nous mangeons bien et sain
- Nos parents n'ont plus le souci du petit déjeuner les matins

7- Comment appréciez-vous la méthode de travail de vos maîtres ou maitresses ? (réservé à l'élève au CM2)

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

8- Que pensez-vous du PVM ?

Très bon Bon Pas bon

9- Quelle sont vos suggestions à l'endroit de l'équipe projet ?

.....

.....

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX DIRECTEURS ET CHEF CIRCONSCRIPTION (CCS)

Ce guide a été élaboré dans le cadre de la réalisation d'un mémoire en Science Economique afin d'analyser la contribution du PVM à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire des enfants dans le village de Kandérou. Ainsi, vous avez été identifié comme personne capable de nous fournir des informations justes et utiles pour notre travail.

Nous vous prions de répondre très sincèrement aux différents questionnaires qui vous seront adressés et nous vous rassurons que vos réponses seront exploitées dans l'anonymat.

Village :

Fonction :

Sexe : Masculin Féminin

1- Quelle est votre appréciation sur les différentes actions mises en place par le PVM pour améliorer l'accessibilité des enfants à l'école primaire ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

2- Quel est l'impact de ces actions sur :

➤ L'effectif dans les écoles

.....
.....

➤ Le taux de scolarisation

.....
.....

➤ Le taux d'admission en classe supérieure

.....
.....

➤ Le taux de réussite au CEP

3- Quelles sont vos appréciations sur la qualité de l'enseignement donnée par vos collègues dans les écoles ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

4- Quelles sont vos suggestions à l'endroit de l'équipe du projet ?

.....
.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AU SPECIALISTE DE L'EDUCATION DE L'EQUIPE PROJET

Ce guide a été élaboré dans le cadre de la réalisation d'un mémoire en Science Economique afin d'analyser la contribution du PVM à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire des enfants dans le village de Kandérou. Ainsi, vous avez été

identifié comme personne capable de nous fournir des informations justes et utiles pour notre travail.

Nous vous prions de répondre très sincèrement aux différents questionnaires qui vous seront adressés et nous vous rassurons que vos réponses seront exploitées dans l'anonymat.

Sexe : Masculin Féminin

1- Quelle appréciation faite vous de l'application des recommandations issues des formations à l'endroit des enseignants et membre de l'APE ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

2- Quelle est votre appréciation sur les résultats enregistrés aux examens du CEP au cours de la mise en œuvre du projet ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

3- Pouvez-vous nous donner les chiffres sur ces résultats pour les années 2012, 2013 et 2014 ?

4- Le PVM a-t-il atteint son objectif dans le secteur de l'éducation ?

OUI

NON

5- Si « NON » pourquoi ?

.....
.....

TABLES DES MATIERES

DEDICACE 1	ii
DEDICACE 2	iii
REMERCIEMENTS	iv
SOMMAIRE	v
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES PHOTOS.....	viii
RESUME	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
SECTION I : Présentation du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED).....	3
PARAGRAPHE 1 : Historique et Mission	3
1-HISTORIQUE	3
2-MISSION ET ATTRIBUTION	4
PARAGRAPHE 2 : Structure Organisationnelle.....	5
1-ORGANISATION	5
2- FONCTIONNEMENT	6
SECTION II : DEROULEMENT DU STAGE	18
PARAGRAPHE 1 : Présentation du Projet Village du Millénaire.....	18
1- Contexte et justification du projet.....	18
1- Objectifs et résultats attendus	20
PARAGRAPHE 2 : Restitution du stage.....	20
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE...	22
SECTION I : Problématique, Objectifs et Hypothèse	22
PARAGRAPHE1 : Problématique et intérêt de l'étude	22
1- Problématique	22
2- Intérêt de l'étude	25
PARAGRAPHE 2 : Objectifs et Hypothèse de l'étude	26
1-Objectifs.....	26

2-Hypothèses.....	26
SECTION II : Revue de littérature et méthodologie de l'étude	26
PARAGRAPH 1 : Revue de Littérature.....	26
1- Clarification de quelques concepts	27
2-Approches théoriques sur l'éducation	30
PARAGRAPH 2 : Méthodologie de l'étude	40
CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE ET SUGGESTIONS.....	44
SECTION1 : ETUDE DE REFERENCE DU SECTEUR DE L'EDUCATION	44
PARAGRAPH 1 : Etude de référence du secteur de l'éducation.	44
PARAGRAPH 2 : Prévision du PVM.....	47
SECTION 2: PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES.....	49
PARAGRAPH 1: Présentation des données.	49
PARAGRAPH 2 : Analyse et discussion des résultats	60
SUGGESTIONS	65
CONCLUSION GENERALE.....	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	69
ANNEXES	a